

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉCONOMIE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

# SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE EN 2019



Date de Publication

06 Mars 2020

## SOMMAIRE

SYNTHÈSE .....	1
I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL .....	4
I.1. PAYS AVANCÉS .....	4
I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT .....	5
I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES .....	6
II. CONJONCTURE NATIONALE.....	9
II.1. SECTEUR RÉEL .....	11
II.2. FINANCES PUBLIQUES .....	21
II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR.....	24
II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER .....	30

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### GRAPHIQUES

Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut.....	6
Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves .....	7
Graphique 3 : Evolution du cours de l'euro en dollar .....	8
Graphique 4 : Evolution des investissements agréés par le CEPICI (en milliards de FCFA) .....	10
Graphique 5 : Evolution du PIB par habitant de 2012 à 2018 .....	11
Graphique 6 : Production et vente de produits pétroliers.....	17
Graphique 7 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail .....	17
Graphique 8 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination .....	18
Graphique 9 : Indicateurs des finances publiques à fin décembre .....	23
Graphique 10: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels).....	24
Graphique 11 : Répartition géographique des exportations à fin décembre 2019.....	27
Graphique 12 : Répartition géographique des importations à fin décembre 2019.....	28
Graphique 13 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA .....	30
Graphique 14 : Evolution des indices boursiers par secteur .....	30

### TABLEAUX

Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %) .....	4
Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %) .....	5
Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA.....	6
Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation .....	13
Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 12 mois 2018-2019 .....	26
Tableau 6 : Structure des importations en valeur 12 mois 2018-2019 .....	27

**LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

<b>BAD :</b>	Banque Africaine de Développement
<b>BIC :</b>	Bénéfice Industriel et Commercial
<b>BOAD :</b>	Banque Ouest-Africaine de Développement
<b>BRVM :</b>	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
<b>BRVM 10 :</b>	Indice des dix entreprises les plus performantes de la BVRM
<b>BTP :</b>	Bâtiments et Travaux Publics
<b>CCC :</b>	Conseil Café Cacao
<b>CEDEAO :</b>	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEPICI :</b>	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire
<b>CMU :</b>	Couverture Maladie Universelle
<b>DUS :</b>	Droit Unique de Sortie
<b>DRV :</b>	Différentiel de Revenu Vital
<b>EPIC :</b>	Entreprises privées industrielles commerciales
<b>FCFA :</b>	Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FMI :</b>	Fonds Monétaire International
<b>ICA :</b>	Indice du Chiffre d'affaires
<b>IHPC :</b>	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
<b>ITS :</b>	Impôts sur les Traitements et Salaires
<b>Kg :</b>	Kilogramme
<b>MAB :</b>	Mesures d'Appui à la Banane
<b>OMCI :</b>	Orange Money Côte d'Ivoire
<b>OPEP :</b>	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
<b>PAPV-SA :</b>	Programme d'Appui à la Production Vivrière
<b>PARCSI :</b>	Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel
<b>PEJEDEC :</b>	Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences
<b>PER :</b>	Price Earning Ratio
<b>PIB :</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PND :</b>	Plan National de Développement
<b>PNIA :</b>	Programme National d'Investissement Agricole
<b>PPCA :</b>	Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeurs de l'Anacarde
<b>PSGouv :</b>	Programme Social du Gouvernement
<b>SDRFP :</b>	Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques
<b>SyGACUT :</b>	Système intégré de Gestion Automatisé du Compte Unique du Trésor
<b>THIMO :</b>	Travaux à Hautes Intensité de Main d'œuvre
<b>TVA :</b>	Taxe sur la Valeur Ajoutée
<b>UEMOA :</b>	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>UE :</b>	Union Européenne
<b>US :</b>	United States (Etats-Unis)
<b>USA :</b>	Etats-Unis d'Amérique

## SYNTHÈSE

Valeurs en FCFA, sauf indications contraires

Tous les chiffres sont à fin décembre 2019 sauf indications contraires

### **Ralentissement synchronisé de l'économie mondiale**

Au **niveau mondial**, l'activité économique a ralenti en 2019, sous l'effet de l'accentuation de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, ainsi que des tensions géopolitiques qui ont érodé la confiance des investisseurs et affecté principalement le secteur manufacturier. Selon les dernières estimations du FMI, la production mondiale s'est accrue de 2,9% en terme réel, en deçà de la prévision initiale de +3,7% et de la réalisation de +3,6% en 2018.

Dans les **pays avancés**, le Produit Intérieur Brut (PIB) en 2019 a augmenté de 1,7%, en deçà de la réalisation de +2,2% en 2018.

Dans les **économies émergentes et en développement**, l'activité a également enregistré une décélération en 2019 (+3,7% contre +4,5% en 2018) imputable notamment aux économies chinoise (+6,1% contre +6,6% en 2018) et indienne (+4,8% contre +6,8%). Cependant, en **Afrique Subsaharienne**, le rythme de progression de la production s'est légèrement amélioré (+3,3% après +3,2% en 2018) grâce principalement à la consolidation de l'économie nigériane (+2,3% après +1,9% en 2018). Au sein de **l'UEMOA**, l'activité économique enregistrerait une hausse de 6,6% en 2019 au même rythme qu'en 2018.

Le ralentissement de l'économie mondiale s'est ressenti sur **le marché des matières premières** avec des cours des principaux produits de base qui ont connu des évolutions contrastées.

Au **niveau des principaux produits d'exportation de la Côte d'Ivoire**, les cours du cacao (+2,0%), du caoutchouc (+6,4%) et de l'or (+9,7%) sont ressortis en hausse en moyenne sur les douze mois de 2019 comparativement à 2018. Le cours du cacao a enregistré une demande robuste des concasseurs. De même, le cours du caoutchouc a tiré avantage de la baisse de la production thaïlandaise en 2018 du fait des inondations.

Par contre, les cours du pétrole (-9,3%), du café (-7,8%), du coton (-14,9%) et de l'huile de

palme (-6,6%) ont reculé. Le pétrole brut a été pénalisé par la forte hausse de la production américaine et par la morosité de la demande.

Sur le **marché des changes**, en moyenne sur l'année 2019, la monnaie européenne s'est dépréciée de 5,2% par rapport au dollar américain. Elle a été pénalisée par des craintes portant sur la faiblesse de la croissance et de l'inflation de la zone. De même, l'euro s'est déprécié face à la livre sterling (-0,8%) et au yuan renminbi (-0,9%).

### **Activité économique nationale bien orientée**

**Au plan national**, en dépit d'un environnement international marqué par des incertitudes politiques et économiques qui ont affecté la croissance mondiale, l'activité économique a bénéficié de l'amélioration continue du climat des affaires et de la gouvernance, de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2016-2020), ainsi que du déploiement du Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv 2019-2020). En outre, l'économie ivoirienne a enregistré un gain de compétitivité, avec un taux de change effectif réel qui s'est contracté de 4,83% par rapport à 2018.

En 2019, les réformes visant l'amélioration du climat des affaires ont porté notamment sur la génération d'un identifiant unique pour les nouvelles entreprises créées, le déploiement de l'applicatif e-cadastre, la réalisation du raccordement à l'électricité en ligne et la mise en ligne des statistiques de l'activité judiciaire du Tribunal de Commerce d'Abidjan.

L'amélioration continue du climat des affaires a permis à la Côte d'Ivoire de gagner 12 places au classement du rapport Doing Business 2020 comparativement à celui de 2019. Aussi, la perception de la corruption s'est nettement améliorée depuis 2012, selon le rapport de Transparency International. En effet, le pays a gagné 6 points au niveau de l'indice de perception de la corruption (IPC)<sup>1</sup> avec un score de 35 points.

Dans ces conditions favorables, le nombre d'entreprises créées est ressorti à 16 786, en

<sup>1</sup> L'IPC est compris entre 0 (fortement corrompu) et 100 (très peu corrompu)

hausse de 13,3% comparé à 2018. Aussi, le montant des investissements privés agréés par le Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) a progressé de 3,8% pour atteindre 729,7 milliards de FCFA.

En matière d'amélioration de la gouvernance, les réformes pour une gestion transparente et efficace des finances publiques ont consisté en la création des postes comptables ministériels, au déploiement du Système intégré de Gestion Automatisé du Compte Unique du Trésor (SyGACUT) dans l'ensemble des postes comptables et au passage au budget-programme.

Au niveau social, la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement a contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus vulnérables avec notamment l'effectivité de la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Ces différentes actions ainsi que le relèvement du prix au producteur de cacao au cours de la campagne principale 2019/2020, ont contribué à améliorer le pouvoir d'achat des populations et consolidé la consommation finale. De même, l'activité économique a été impulsée par les dépenses de fonctionnement de l'Etat (+5,1% par rapport à 2018) ainsi que par l'investissement privé qui est également resté soutenu, au regard de l'évolution favorable des investissements agréés par le CEPICI.

**Les réalisations de l'année 2019 comparées à celles de 2018 sont présentées ci-dessous.**

**Le secteur primaire** a enregistré de bonnes performances en 2019, en lien avec des conditions climatiques favorables et l'exécution du deuxième Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2) caractérisée par la poursuite de la réalisation d'investissements ainsi que de la mise en œuvre des réformes dans les différentes filières du secteur. Ainsi, ce secteur a bénéficié, entre autres, de l'approvisionnement en intrants améliorés et de la relance de la filière ananas. Au niveau de l'agriculture d'exportation, les productions de cacao (+5,8%), de coton graine (+24,7%), de banane (+7,5%), du caoutchouc (+36,2%), d'huile de palme (+4,2%), d'ananas (+1,2%) et de sucre (+2,1%) ont progressé. Toutefois, les productions de café (-24,0%) et de noix de cajou (-16,6%) ont reculé. Le café subit le vieillissement du verger tandis que la noix de cajou est confrontée à la chute des prix et aux

sorties illicites vers certains pays limitrophes. Quant au vivrier, la production a évolué favorablement porté par les tubercules (+2,7%) l'arachide (+3,9%), le gombo (+3,0%) et les aubergines (+3,0%).

Dans le **secteur secondaire**, l'activité industrielle est restée dynamique au regard de l'accroissement de 9,9% de l'indicateur avancé qu'est la consommation d'électricité de moyenne tension. L'industrie extractive s'est consolidée sous l'impulsion de la hausse des productions de pétrole brut (+12,0%), de gaz naturel (+6,8%), d'or (+33,0%) et de manganèse (+48,1%). La vitalité des industries manufacturières est confirmée par l'augmentation des exportations en volume de produits de première transformation (+4,2%) et des produits manufacturés (+13,5%). Ainsi, l'industrie de raffinage a enregistré un accroissement de la production de 14,7%. Quant à la branche énergie, elle connaît une hausse de la production nette d'électricité de 6,9%.

Le BTP connaîtrait également une embellie, au vu de la hausse des importations en volume de « fer fonte, acier et ouvrages en fer » (+6,2%) et d'« autres matériaux de construction » (+27,6%)

Au niveau du **secteur tertiaire**, l'année 2019 a été marquée par la bonne tenue de toutes les branches d'activités, en lien avec le dynamisme des secteurs primaire et secondaire, l'amélioration du pouvoir d'achat des ménages ainsi que les investissements réalisés dans les infrastructures maritimes et aéroportuaires. L'indice du chiffre d'affaires du commerce de détails a progressé de 4,1% en terme nominal. Il en est de même pour le nombre de minutes d'appel dans la téléphonie (+10,0%), le transport routier (+6,9%), le nombre total de passagers dans le transport aérien (+3,8%) ainsi que le trafic de marchandises dans le maritime (+9,0%) et le ferroviaire (+9,0%).

En moyenne au terme des douze mois de l'année 2019, **l'inflation** s'est établie à 0,8% sous l'effet d'un renchérissement de 1,3% de l'ensemble des prix des produits alimentaires et de 0,6% de ceux des produits non alimentaires. Cette hausse modérée des prix des produits alimentaires est attribuable à un bon approvisionnement des marchés en vivres ainsi qu'à la poursuite des actions de lutte contre la vie chère.

Le secteur de l'**emploi formel** a été marqué par une hausse de 2,7% du nombre de salariés, correspondant à 27 435 emplois nets créés en un an dont 63,9% dans le secteur privé. S'agissant des créations brutes d'emplois, le nombre de nouvelles immatriculations enregistrées en 2019 s'est élevé 94 713 dont 83 625 dans le secteur privé.

La situation des **finances publiques** a été caractérisée par un niveau de recettes et dons de 5 158,4 milliards (19,9 % du PIB) contre un objectif de 5 259,1 milliards (20,3% du PIB, soit un gap de 100,6 milliards. Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils ont été exécutés à hauteur de 5 943,9 milliards (22,9% du PIB) contre un objectif de 6 049,2 milliards (23,3% du PIB), soit une sous consommation de 105,3 milliards provenant principalement des dépenses d'investissement (-97,1 milliards). Il en est ressorti un déficit budgétaire de 785,5 milliards (-3,0% du PIB) moindre que le niveau prévisionnel (-790,2 milliards, soit -3,0 % du PIB) et en amélioration comparé à celui de 2018 (-944,2 milliards, -4,0% du PIB).

Les **échanges extérieurs hors biens exceptionnels** ont tiré profit de la bonne santé des secteurs primaire et secondaire. Les exportations en valeur ont augmenté de 12,2% après le repli enregistré l'année précédente. Quant aux importations en valeur, elles ont enregistré une croissance moins forte de 2,3% qui a induit une amélioration de l'excédent commercial de 122,0% pour se situer à 1 204,8 milliards, malgré la détérioration des termes de l'échange de 0,9%. Le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 119,6% en 2019, en amélioration de 10,6 points de pourcentage comparé à celui de l'année 2018.

Le **marché boursier** sous régional a été caractérisé par une poursuite de la correction à la baisse des indices boursiers de référence après les fortes hausses observées sur la période 2012-2015, en relation avec (i) des prises de bénéfices des investisseurs, (ii) l'attractivité du marché des obligations et (iii) la désaffection des petits porteurs. Ainsi, les indices BRVM 10 et BRVM Composite ont reculé respectivement de 21,6% et de 23,8%. S'agissant de la capitalisation boursière, elle a augmenté de 8,5% sous l'effet conjugué de l'accroissement de la capitalisation du marché des obligations de 23,4% et de la contraction de celle du marché des actions de 2,1%.

La **situation monétaire** a été caractérisée par une politique inchangée avec des taux directeurs qui ont été maintenus à leur niveau de l'année 2018. Dans ce contexte, la masse monétaire au sens large (M2) s'est accrue de 10,8% (+1 046,4 milliards) à fin décembre 2019 en glissement annuel, sous l'effet combiné de l'augmentation des actifs extérieurs nets (+465,4 milliards ; +22,9%), des créances sur l'économie (+426,0 milliards ; +6,1%) et des créances nettes sur l'Administration Centrale (+473,4 milliards ; 20,4%).

### En conclusion

Grâce à l'amélioration continue du climat des affaires, aux bonnes conditions climatiques et à l'exécution du PND 2016-2020, l'activité économique nationale a maintenu, en 2019, sa bonne dynamique observée depuis 2012, portée par l'ensemble des secteurs. Le secteur primaire a été soutenu principalement par l'accroissement de la production cacaoyère. Les activités du secteur secondaire ont été marquées par le redressement de l'industrie extractive. En ce qui concerne le secteur tertiaire, les transports aérien et maritime ont tiré avantage des investissements réalisés précédemment.

Par ailleurs, l'activité économique a bénéficié d'un financement bancaire intérieur soutenu, notamment la hausse du financement de l'économie de 6,1%. En outre, le cadre macroéconomique est resté stable avec un déficit budgétaire contenu, une inflation modérée et un solde commercial qui a plus que doublé et qui devrait contribuer à améliorer la balance des transactions courantes.

L'embellie économique observée en 2019 devrait se poursuivre en 2020 avec la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires 2020.

## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

### *Ralentissement synchronisé de l'économie mondiale*

L'activité économique **mondiale** a ralenti en 2019 sous l'effet d'une accentuation de la guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine, et des tensions géopolitiques qui ont érodé la confiance des investisseurs et affecté principalement le secteur manufacturier. Selon les dernières estimations du FMI<sup>2</sup>, le Produit Intérieur Brut (PIB) mondial s'est accru de 2,9%, en deçà de la prévision initiale de +3,5% et de la réalisation de +3,6% en 2018.

#### I.1. PAYS AVANCÉS

Les **pays avancés** ont enregistré en 2019 une progression du PIB de 1,7%, inférieure à la prévision initiale de 2,0% et à la réalisation de 2,2% en 2018. Ce ralentissement a concerné l'ensemble des pays excepté le Japon. Quant à l'inflation, elle est estimée à 1,5% en moyenne annuelle contre 2,0% en 2018.

Au **Japon**, la croissance du PIB s'est située à +1,0% en 2019, en accélération par rapport à la hausse de 0,3% enregistrée en 2018. L'économie japonaise profite de la bonne tenue de la consommation privée, portée notamment par les mesures compensatoires prises par les autorités pour accompagner le relèvement de la taxe à la consommation en octobre 2019 et par la robustesse des dépenses en capital. Cette embellie est également en lien avec des révisions rétrospectives des comptes nationaux.

Aux **États-Unis**, le PIB a progressé de 2,3% en 2019 moins fortement qu'en 2018 (+2,9%). Cette évolution s'explique par le

retour à une orientation neutre de l'action budgétaire et par les effets décroissants que devrait produire un nouvel assouplissement des conditions financières.

**Tableau 1 : Taux de croissance du PIB dans les pays avancés (en %)**

	Réalisé 2018	Prévision initial 2019	Estimation 2019
<b>Pays</b>	Mise à jour des PEM janvier 2020	PEM janvier 2019	Mise à jour des PEM janvier 2020
<b>Mondiale</b>	<b>3,6</b>	<b>3,5</b>	<b>2,9</b>
<b>Pays avancés</b>	<b>2,2</b>	<b>2,0</b>	<b>1,7</b>
<i>Etats Unis</i>	<i>2,9</i>	<i>2,5</i>	<i>2,3</i>
<i>Japon</i>	<i>0,3</i>	<i>1,1</i>	<i>1,0</i>
<i>Royaume-Uni</i>	<i>1,3</i>	<i>1,5</i>	<i>1,3</i>
<b>Zone Euro</b>	<b>1,9</b>	<b>1,6</b>	<b>1,2</b>
<i>France</i>	<i>1,7</i>	<i>1,5</i>	<i>1,3</i>
<i>Allemagne</i>	<i>1,5</i>	<i>1,3</i>	<i>0,5</i>
<i>Italie</i>	<i>0,8</i>	<i>0,6</i>	<i>0,2</i>
<i>Espagne</i>	<i>2,4</i>	<i>2,2</i>	<i>2,0</i>

Source : FMI WEO janvier 2019 et janvier 2020

Au **Royaume-Uni**, la hausse du PIB s'est située à 1,3% comme l'année précédente, mais en décélération par rapport à la prévision de janvier 2019 (+1,5%). L'économie britannique fait face à une faiblesse de l'investissement des entreprises et de la consommation des ménages du fait de l'incertitude qui a entouré sa sortie de l'Union Européenne.

Dans la **Zone Euro**, la progression du PIB est ressortie à 1,2% en 2019, en régression par rapport à son rythme de 2018 (+1,9%). Le ralentissement de l'économie de la zone s'explique notamment par les tensions commerciales, les incertitudes politiques dont celles liées au Brexit.

<sup>2</sup> Mise à jour des PEM de janvier 2020



En **Allemagne**, la croissance de l'activité économique a été de 0,5%, moins forte qu'en 2018 (+1,5%), en raison de l'atonie de son importante industrie manufacturière imputable à la chute de la production de l'industrie de l'automobile.

En **France**, l'activité économique a ralenti en 2019, avec un accroissement de 1,3% contre +1,7% en 2018. L'économie française a été pénalisée par la baisse de la production industrielle et des exportations du fait notamment de l'atonie de l'économie mondiale marquée par les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis. Toutefois, elle a enregistré une accélération de la consommation des ménages et de l'investissement.

## I.2. ÉCONOMIES ÉMERGENTES ET PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Dans les économies émergentes et pays en développement, le taux de croissance du PIB a ralenti en 2019, avec un retrait de 0,8 point de pourcentage par rapport à la réalisation de 2018 pour se situer à +3,7%. Ce ralentissement provient de la plupart des pays, principalement de la Chine et de l'Inde.

En **Chine**, le rythme de progression du PIB en 2019 a été de 6,1% contre +6,6% l'année précédente. L'économie du géant asiatique a été affectée par la surenchère des droits de douanes avec les États-Unis qui a induit un affaiblissement de la demande extérieure et une augmentation du coût de certains intrants importés de ce pays.

En **Inde**, la croissance s'est affaïssée à 4,8% après +6,8% en 2018, en lien avec le fléchissement de la demande intérieure sur fond de tensions dans le secteur financier non bancaire et de la réduction des crédits octroyés.

Tableau 2 : Taux de croissance du PIB dans les pays émergents et pays en développement (en %)

	Réalisé 2018	Prévision initial 2019	Estimation 2019
<b>Pays</b>	Mise à jour des PEM janvier 2020	PEM janvier 2019	Mise à jour des PEM janvier 2020
<b>Pays émergents</b>	4,5	4,5	3,7
<i>Chine</i>	6,6	6,2	6,1
<i>Russie</i>	2,3	1,6	1,1
<i>Brésil</i>	1,3	2,5	1,2
<i>Inde</i>	6,8	7,5	4,8
<b>Afrique subsaharienne</b>	3,2	3,5	3,3
<i>Nigéria</i>	1,9	2,0	2,3
<i>Afrique du sud</i>	0,8	1,4	0,4

Source : FMI WEO janvier 2019 et 2020

Le **Brésil** a enregistré une croissance du PIB de 1,2% en 2019 contre +1,3% en 2018. L'économie brésilienne a souffert des perturbations dans le secteur minier.

La croissance du PIB de la **Russie** en 2019 est estimée à +1,1% après +2,3% en 2018. La décélération de l'économie russe est liée à la baisse des cours du pétrole brut et de gaz. La Russie subit également les restrictions de production décidées dans le cadre des accords avec l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) pour soutenir les cours.

En **Afrique subsaharienne**, le rythme de progression de la production a atteint 3,3% en 2019, en deçà de la prévision initiale de +3,5% mais en légère amélioration comparé à la croissance de 2018 (+3,2%).

Cette embellie est en relation avec la consolidation de l'économie **nigérienne**, première puissance économique africaine, dont la hausse du PIB est estimée à 2,3% en 2019 après 1,9% en 2018. L'économie nigérienne a profité de la reprise dans le secteur pétrolier et du secteur agricole.

En **Afrique du Sud**, l'activité a décéléré pour ressortir à 0,4% en 2019 contre 0,8% l'année précédente, en raison des contraintes structurelles et de la détérioration des finances publiques qui ont entamé la confiance des chefs d'entreprise et freiné l'investissement privé.

#### ✓ Pays de la zone UEMOA

Dans la **zone UEMOA**, l'activité économique de l'Union enregistrerait un taux de croissance de 6,6% en 2019 tout comme en 2018<sup>3</sup>.

**Tableau 3 : Taux de croissance du PIB des pays de l'UEMOA**

Pays	Croissance du PIB en 2018 (réalisé)	Croissance du PIB en 2019 (prévision)
Bénin	6,7	7,6
Burkina	6,8	6,0
Côte d'Ivoire	7,4	7,5
Guinée	3,8	5,1
Mali	4,7	5,6
Niger	7,0	6,3
Sénégal	6,7	6,0
Togo	4,9	5,3
UEMOA	6,6	6,6

Sources : DGE/DPPSE ; RSM décembre 2019

Le taux d'**inflation** dans l'Union est estimé à -0,7% en 2019 contre +1,2% en 2018. La baisse des prix provient du bon approvisionnement des marchés induit par la hausse de la production de la campagne agricole précédente. Les ventes à prix modérés par les organismes publics et les distributions gratuites par les structures humanitaires dans certaines régions du Sahel ont contribué également à cette contraction.

L'exécution des **opérations financières** des Etats se traduirait en 2019 par une baisse du déficit global, hors dons, et du déficit global. Les recettes totales hors dons

en pourcentage du PIB seraient en hausse (18,1% contre 16,7% en 2018), grâce à une amélioration du niveau de recouvrement des recettes fiscales.

La **situation extérieure** de l'Union serait marquée, en 2019, par un solde global excédentaire de 609,6 milliards, après 1 088,2 milliards en 2018. Le maintien du solde positif de la balance des paiements s'expliquerait par la bonne tenue du compte financier, dont l'excédent devrait couvrir suffisamment le déficit des transactions courantes, attendu en nette détérioration. En effet, le déficit courant devrait s'accroître de 9,9%, pour ressortir à 4 913,2 milliards en 2019, en raison de l'aggravation du déficit de la balance des biens et services 8,5%<sup>4</sup>.

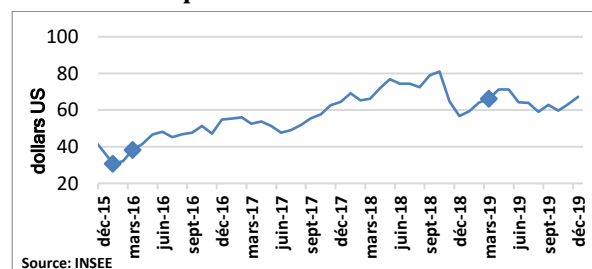
### I.3. MARCHÉS DES PRODUITS EXPORTÉS ET DES CHANGES

#### *Evolution mitigée des cours des principaux produits de base*

**Sur le marché des matières premières**, les cours des principaux produits de base ont enregistré une évolution contrastée sur l'année 2019.

En moyenne, le cours du **pétrole brut** s'est contracté de 9,3% par rapport à 2018, pénalisé par la forte hausse de la production américaine et par la morosité de la demande dans un contexte de ralentissement de l'économie mondiale.

**Graphique 1 : Evolution du cours du baril de pétrole brut**



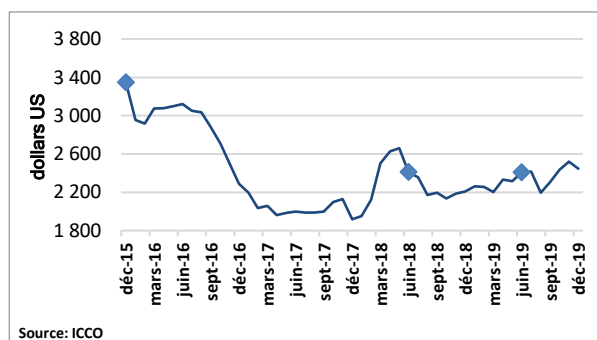
<sup>3</sup>Rapport semestriel de surveillance multilatéral de l'UEMOA, décembre 2019

<sup>4</sup>Note mensuelle de conjoncture économique dans les pays de l'UEMOA à fin novembre 2019

Toutefois, en lien avec les avancées enregistrées dans les négociations commerciales entre les deux premières économies mondiales, le cours du Brent connaît une tendance haussière depuis septembre 2019 et a atteint un pic de 67,2 dollars le baril en décembre, en progression de 6,3% comparé à son niveau de novembre 2019.

Au niveau du **cacao**, après un recul observé au premier trimestre, les cours ont amorcé en avril 2019 une tendance positive. Ce retournement s'explique par la crainte d'une baisse de la production mondiale, en lien avec la réduction des arrivages de cacao fèves dans les principaux ports et la volonté de la Côte d'Ivoire et du Ghana, les principaux pays producteurs, de limiter l'accroissement de leur production et d'instaurer une prime spéciale de 400 dollars par tonne sur le prix du cacao, afin d'offrir un revenu décent aux producteurs. En moyenne annuelle, le cours du cacao a augmenté de 2,0% par rapport à son niveau de l'année 2018.

**Graphique 2 : Evolution du cours de la tonne de cacao fèves**



En moyenne sur l'année 2019, le cours du **café** s'est déprécié de 7,8%, pénalisé par les stocks importants en Europe. Cependant, il a amorcé depuis le mois de juin 2019, un redressement après le creux observé en mai 2019. Comparé à son niveau de novembre 2019, les prix ont augmenté de 9,5% en décembre 2019, sous l'effet d'une

anticipation d'un déficit mondial de café plus important en 2020.

Concernant le **caoutchouc**, après avoir atteint son point culminant de 6,3 ringgit /kg au mois de mai 2019, le cours a fléchi pour descendre à 5,4 ringgit /kg puis s'est réinscrit en hausse depuis novembre 2019 pour atteindre 6,0 ringgit /kg en décembre 2019. En moyenne sur l'année, le cours du caoutchouc s'est accru de 6,4%.

De même, le cours de **l'or** a enregistré une tendance haussière en 2019, avec un accroissement moyen de 9,7% en moyenne à fin décembre. L'or a bénéficié d'une amélioration de son attractivité dans un contexte marqué par des incertitudes pesant sur la croissance économique mondiale.

Le cours du **riz** a maintenu en 2019 sa tendance haussière amorcée depuis août 2018, après avoir atteint, en décembre 2015, son plus bas niveau depuis 2012. Par rapport à novembre 2019, les prix ont augmenté de 2,6%.

A contrario, le prix du **coton** est orienté à la baisse depuis le mois de juillet 2018, après avoir atteint un niveau culminant de 97,7 dollars US cent par 0,45 kg en juin 2018. Le coton subit la révision à la baisse de la demande, résultat d'une perte de marché au profit des fibres synthétiques. Le prix du coton a chuté de 14,9% en 2019.

Au mois de décembre 2019, le marché des produits de base a enregistré une évolution globalement favorable. Ainsi, selon les données de la Banque Mondiale, l'indice des prix des produits énergétiques, a continué sa remontée en décembre (+3,1% après +5,2% en novembre). De même, l'indice des prix des produits non énergétiques a confirmé sa reprise (+1,9% après +2,5%), tiré par un rebond des cours des produits

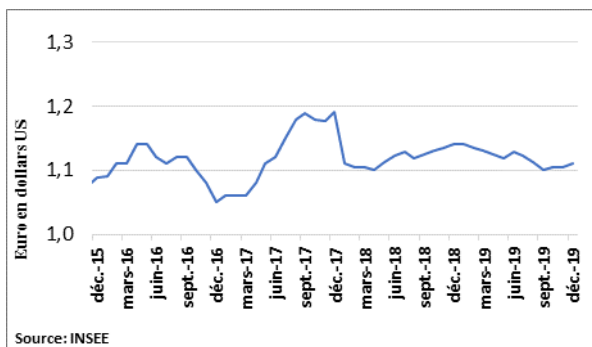
alimentaires (+2,5% après +4,1%), malgré la quasi-stagnation de ceux des métaux de base (+0,4% après +0,3%) et le recul des cours des fertilisants (-3,2% après -3,5%).

### ***Dépréciation de l'euro face aux principales monnaies***

Sur le marché des changes, en moyenne en 2019, l'euro s'est déprécié de 5,2% par rapport au dollar américain. L'euro a pâti des craintes sur la croissance et l'inflation en zone euro et notamment en Allemagne. Aussi, la décision prise par la BCE de relancer son programme de rachat de dette, qui consiste à injecter de nouvelles liquidités sur le marché, a plombé également la devise européenne. L'euro devrait rester faible du fait d'une croissance économique modérée et d'une orientation très accommodante de la politique monétaire dans la zone euro. En moyenne sur l'année 2019, l'euro s'est déprécié face à la livre sterling (-0,8%), au yen (-6,4%), au yuan renminbi (-0,9%).

**En évolution mensuelle** au mois de décembre 2019, l'euro s'est déprécié face à la livre sterling (-1,2%) et au rand sud-africain (-1,8%). En revanche, la monnaie unique européenne s'est appréciée face au yen (+0,7%), au dollar US (+0,6%) et au yuan renminbi (+0,5%).

**Graphique 3 : Evolution du cours de l'euro en dollar**



## II. CONJONCTURE NATIONALE

*Les valeurs sont en FCFA, sauf indications contraires,  
Tous les chiffres sont à fin décembre 2019 sauf indications contraires*

Malgré l'environnement international marqué par des incertitudes politiques et économiques qui ont affecté la croissance mondiale, l'économie nationale a tiré avantage en 2019, de l'amélioration continue du climat des affaires et de la gouvernance ainsi que de la poursuite de la mise en œuvre du Plan National de Développement (PND 2016-2020), à travers l'accélération des réformes sectorielles et l'exécution des grands travaux publics. En outre, l'économie ivoirienne a enregistré une amélioration de sa compétitivité, avec un taux de change effectif réel qui s'est contracté de 4,83% par rapport à 2018.

Pour l'année 2019, les réformes en faveur de l'amélioration du climat des affaires ont porté notamment sur :

- l'opérationnalisation du processus de réalisation des formalités d'entreprises en ligne avec la génération d'un identifiant unique (IDU) ;
- la réduction des délais de délivrance du certificat de conformité de 73 jours à 10 jours, des délais de réalisation de l'étude géotechnique de 25 à 10 jours et des délais de délivrance de la notice de sécurité incendie de 10 à 2 jours ;
- le déploiement sur internet de l'appliquetif e-Cadastre<sup>5</sup> ;
- la mise en place d'une plateforme non juridictionnelle et spécifique de plaintes en ligne au niveau de la fonction publique ;

- la réalisation du raccordement à l'électricité en ligne ;
- la mise en place du mécanisme de remboursement des crédits de TVA à travers un dispositif transparent qui assure dans un temps record le paiement effectif des crédits de TVA ;
- la mise en ligne des statistiques de l'activité judiciaire du Tribunal de Commerce d'Abidjan.

La consolidation du climat des affaires a permis à la Côte d'Ivoire de gagner 12 places dans le classement du rapport Doing Business 2020 de la Banque mondiale, comparativement à celui de 2019 pour se hisser au 110<sup>ème</sup> rang mondial. En outre, selon le rapport 2019 de Transparency International, la Côte d'Ivoire a progressé de 6 points depuis 2012 avec un score de 35 points en 2019.

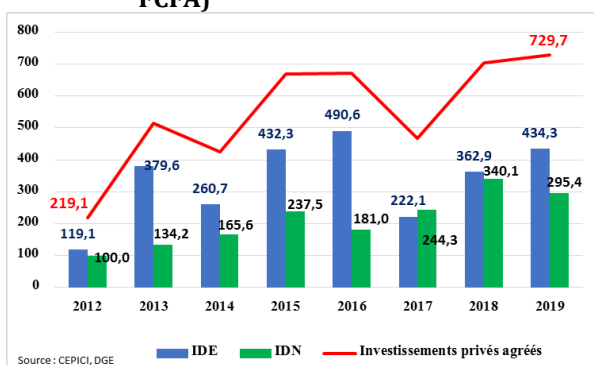
Dans cette dynamique, le Gouvernement a adopté, en février 2020, l'agenda des réformes 2020-2022 afin d'accroître davantage l'attractivité du pays et de progresser significativement dans le classement Doing Business. Cet agenda comprend un ensemble de 12 projets et met l'accent sur la dématérialisation et la vulgarisation de l'ensemble des mesures exécutées notamment l'identifiant unique.

Ces réformes ainsi que les mesures incitatives prises par le Gouvernement ont contribué à accroître les créations d'entreprises et le niveau des investissements. Ainsi, en 2019, le guichet unique du Centre de Promotion des Investissements de Côte d'Ivoire (CEPICI) a

<sup>5</sup> Logiciel permettant d'optimiser le recouvrement des impôts pour une meilleure maîtrise de la gestion de l'impôt foncier

enregistré 16 786 entreprises créées contre 14 812 en 2018, en accroissement de 13,3%. De même, les investissements privés agréés ont augmenté de 3,8% pour atteindre 729,7 milliards de FCFA. Ils ont tiré profit des investissements directs étrangers qui ont progressé de 19,7% pour se situer à 434,3 milliards de FCFA. Quant aux investissements directs nationaux, ils sont ressortis à 295,4 milliards de FCFA en baisse de 13,1%.

**Graphique 4 : Evolution des investissements agréés par le CEPICI (en milliards de FCFA)**



En ce qui concerne la promotion de la bonne gouvernance, les efforts du Gouvernement se sont accrus avec la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques (SDRFP 2018-2020). Pour 2019, la mise en œuvre des actions du SDRFP a consisté à promouvoir une gestion transparente et efficace des finances publiques à travers le passage au budget programme, la création des postes comptables ministériels et le déploiement du Système intégré de Gestion Automatisée du Compte Unique du Trésor (SyGACUT) dans l'ensemble des postes comptables. Ces actions devront se poursuivre en 2020 avec la finalisation du cadastrage pour le recouvrement de l'impôt foncier, l'introduction de contrats d'objectifs dans l'administration publique, et la digitalisation du recouvrement des recettes des collectivités territoriales.

Aussi, afin de consolider la croissance économique et de la rendre davantage inclusive, le Gouvernement ivoirien s'est attelé, dans le cadre de son Plan d'Actions Prioritaires 2019, à la poursuite des investissements dans les infrastructures structurantes, à la mise en œuvre des réformes pour la transformation structurelle de l'économie et au déploiement du Programme Social du Gouvernement (PS-Gouv 2019-2020). Pour rappel, le PS-Gouv vise l'amélioration du pouvoir d'achat des populations, la réduction de la pauvreté et le renforcement de la cohésion sociale à travers la réalisation d'infrastructures sociales et économiques, et la création d'emplois, notamment en faveur des jeunes.

La première année de mise en œuvre du PS-Gouv a permis d'obtenir des résultats probants, notamment au niveau de la santé et l'éducation, de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, de l'amélioration du cadre de vie, de la mobilité des personnes et des biens, ainsi que de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

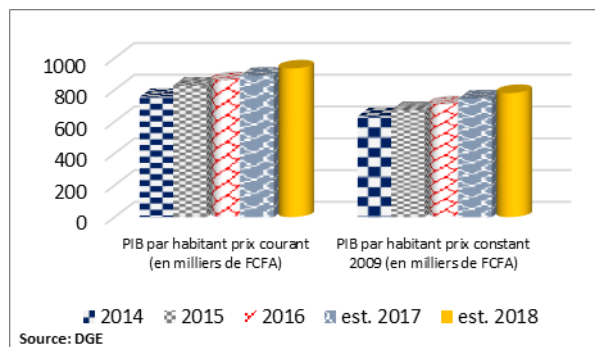
Le Gouvernement a intensifié les actions pour également redynamiser les PME à travers l'amélioration des mécanismes de financement, l'octroi d'avantages fiscaux, la facilitation d'accès aux marchés publics et la mise en place du Fonds de Garantie et du Fonds Ivoirien de l'Innovation.

La première année de mise en œuvre du PS-Gouv a permis d'obtenir des résultats probants, notamment au niveau de la santé et l'éducation, de l'accès à l'eau potable et à l'électricité, de l'amélioration du cadre de vie, de la mobilité des personnes et des biens, ainsi que de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables.

Par ailleurs, s'agissant du Millenium Corporation Challenge, l'ensemble des actions entreprises par le Gouvernement a permis à la Côte d'Ivoire de valider 14 des 20 indicateurs d'évaluation de la performance des pays.

Aussi, la croissance du PIB, qui est ressorti à 8,6% en moyenne sur la période 2012-2018, a induit une amélioration continue du PIB par habitant.

**Graphique 5 : Evolution du PIB par habitant de 2012 à 2018**



## II.1. SECTEUR RÉEL

### II.1.a. Secteur primaire

Le secteur primaire a maintenu son dynamisme en 2019, en lien avec les conditions climatiques favorables et l'exécution du deuxième Programme National d'Investissement Agricole (PNIA 2) couvrant la période 2018-2025 et caractérisée par l'accroissement du volume d'investissements ainsi que par la mise en œuvre de réformes d'envergure dans les différentes filières. Ainsi, le secteur primaire a bénéficié, entre autres, de l'approvisionnement en intrants améliorés, du relèvement du prix au producteur de cacao au cours de la campagne principale 2019/2020, de la poursuite du renouvellement du verger de café et de la relance de la filière ananas.

### Bonne dynamique de l'agriculture d'exportation

L'agriculture d'exportation a évolué favorablement, portée par la progression des productions de cacao, de banane, d'ananas, de sucre et de coton, tandis que celles du café et de noix de cajou ont reculé.

La production de cacao s'est établie à 2 235 043,0 tonnes, en progression de 5,8%. Elle a bénéficié de l'entrée en production de nouvelles plantations ainsi que des effets des actions mises en œuvre par le Conseil Café Cacao (CCC) en faveur de l'amélioration de la productivité du verger notamment la formation des producteurs aux bonnes pratiques agricoles.

Par ailleurs, la filière a été marquée par les avancées enregistrées dans la coopération entre la Côte d'Ivoire et le Ghana en vue de garantir des prix rémunérateurs. Dans ce cadre, des négociations ont été menées avec les grands importateurs afin de parvenir à un prix minimum d'achat du cacao de 2 600 dollars la tonne. Ce niveau de prix permettrait d'assurer une rémunération décente pour les producteurs. En outre, des négociations ont conduit à l'instauration d'une prime de 400 dollars US sur chaque tonne de cacao fèves vendue appelée « Différentiel de Revenu Vital (DRV) » qui devrait être effective pour la campagne 2020-2021.

Le taux de transformation locale s'est situé à 27% en 2019. En vue de son augmentation, un accord commercial a été signé entre le Conseil Café Cacao (CCC) et le groupe chinois « China Light Industry Design Engineering Co Ltd », pour la construction des usines de transformation de cacao et des entrepôts de stockage à Abidjan et à San Pedro.

Le prix moyen d'achat bord champ du cacao est ressorti à 788 FCFA/kg en 2019, en hausse de 8,5% par rapport au prix d'achat bord champ moyen de l'année 2018. Ce prix bord champ moyen est calculé sur la base de la production déclarée et du prix bord champ garanti affiché par période commerciale. Au cours de l'année 2019, le prix bord champ garanti était de 750 FCFA/Kg de janvier à septembre 2019. Au dernier trimestre 2019, il a été de 825 FCFA/Kg, en augmentation de 10% par rapport à la période correspondante de la campagne précédente.

Le revenu brut cumulé perçu par les producteurs de cacao est estimé à 1 762,065 milliards de FCFA en 2019, en hausse de 14,79% comparé au revenu perçu en 2018.

La production de **café** s'est contractée de 24,0%, pour s'afficher à 94 171,0 tonnes. La filière pâtit d'un repos végétatif après une bonne production en 2018. Cependant, la filière bénéficie des efforts du Conseil Café Cacao (CCC) dans le cadre du programme de relance du café. Des actions d'amélioration de la productivité sont menées à travers le recapeage des vieux vergers et la distribution de semences améliorées. En outre, la formation des producteurs a permis une diversification de leurs sources de revenus à travers notamment la production de miel à base de café.

En raison de la chute du cours du café, le prix garanti bord champ du café de l'année 2019 a été fixé à 700 FCFA/Kg contre 750 FCFA/Kg l'année précédente. Le revenu brut cumulé perçu par les producteurs de café en 2019 est estimé à 65,877 milliards de FCFA en 2019, contre 92,714 milliards de FCFA en 2018, soit une baisse de 28,95%.

La production de **noix de cajou** est ressortie à 634 631,0 tonnes, en régression de 16,6%. La filière subit le trafic illicite des

produits vers certains pays limitrophes ainsi que la chute des prix internationaux du fait de la forte augmentation de la production mondiale des noix de cajou. Le reflux des prix internationaux a induit une contraction des prix intérieurs dans les pays africains et des difficultés à respecter les prix minimums officiels fixés. Afin de remédier à ces difficultés et assurer des prix rémunérateurs aux producteurs, le Gouvernement ivoirien a procédé à la réduction du Droit Unique de Sortie (DUS) de 10% à 7% et à l'exonération de droits de douane et de TVA sur certains équipements de production.

Il a également pris les mesures destinées au développement de la transformation locale de l'anacarde. Ces actions devraient permettre d'améliorer la capacité opérationnelle des unités installées. Ce sont principalement ;

- la mise en œuvre d'un mécanisme de facilitation de l'accès des unités industrielles au financement pour l'acquisition de la matière première ;
- la signature du prêt de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre du Projet de Promotion de la Compétitivité de la Chaîne de valeurs de l'Anacarde (PPCA) ;
- les exonérations et les facilités fiscales pour les investissements dans la transformation de l'anacarde.

Le projet PPCA a permis le démarrage, en 2019, de la construction d'une part, d'une usine de décorticage de noix de cajou à Dabakala qui devra générer à terme plus de 200 emplois directs et d'autre part, d'une « usine école » à Yamoussoukro devant servir à former tous les acteurs de la filière. Par ailleurs, un laboratoire de pédologie a été acquis et installé en fin août 2019 pour



les analyses des sols. Ce premier laboratoire servira à tous les producteurs des régions du Hambol, Tchologo, de la Bagoué et du Poro.

En dépit de la hausse des capacités de transformation installées qui se sont situées à 137 190 tonnes en 2019 contre 122 850 tonnes en 2018, le volume de noix transformé s'est établi à 55 974 tonnes en 2019, soit un taux de transformation de 9,1%. La faiblesse du taux de transformation est en partie imputable aux difficultés d'accès de la plupart des unités de transformation au financement bancaire pour l'achat des noix. Afin de pallier ces insuffisances, la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) a accordé une ligne de crédit à court terme de 5 milliards à BGFI Bank Côte d'Ivoire pour le refinancement partiel de la campagne cajou 2019/2020 en Côte d'Ivoire. Ce financement contribuera notamment à l'achat d'environ 69 000 tonnes de noix de cajou auprès des producteurs ivoiriens. Le prix minimum bord champ pour la campagne 2019 était de 375 FCFA/kg contre 500 FCFA/kg une année plus tôt.

La production **d'ananas**, en berne depuis 2011 du fait des difficultés de commercialisation sur le marché européen, a enregistré un regain de vitalité. Elle a progressé de 1,2% pour se situer à 49 071,1 tonnes, bénéficiant (i) d'une meilleure organisation de la filière qui a favorisé un regain d'intérêt des petits producteurs, (ii) d'une bonne pluviosité, et (iii) du développement d'une nouvelle variété à fort rendement. La production d'ananas profite aussi de la promotion de la transformation dans le cadre du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du

Secteur Industriel (PARCSI) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) avec la mise en place d'unités de transformation industrielle.

La réorganisation de la filière a concerné :

- la professionnalisation des coopératives de planteurs par le renforcement des capacités managériales des faïtières et coopératives ;
- la redynamisation du système de production de l'ananas en milieu villageois par les coopératives de petits producteurs ;
- l'amélioration du système de commercialisation de l'ananas par le renforcement des partenariats commerciaux.

Malgré cette embellie, la filière reste confrontée, sur les marchés européens, à la concurrence des fruits venant d'Amérique Latine et à la pression à la baisse sur les prix de la grande distribution européenne.

**Tableau 4 : Principales productions de l'agriculture d'exportation**

(en tonnes)	2018	2019	Variation (%)	Objectifs annuels <sup>6</sup>
Cacao	2 113 189	2 235 043	5,8	-0,6
Café	123 949,0	94 171,4	-24,0	-24,2
Anacarde	761 317,0	634 631,0	16,6	-4,1
Ananas	48 502,6	49 071,1	1,2	11,8
Huile de palme	513 875,0	535 365,0	4,2	7,7
Banane dessert	464 685,6	499 575,6	7,5	23,4
Coton graine	386 989,8	482 426,7	24,7	13,7
Caoutchouc	624 136,0	850 000,0	36,2	6,6
Sucre	115 045,9	190 576,1	2,1	2,0
Bois	1 260 015,9	1 535 866,0	21,9	26,0

Source : DGE, OPA, MINADER

La **banane dessert** a tiré profit, en 2019, de l'augmentation des investissements dans le cadre de l'exécution de la stratégie

<sup>6</sup> Cadrage macroéconomique du 25 septembre 2019

gouvernementale pour l'amélioration de la compétitivité de la filière. Elle a bénéficié également de la poursuite de la mise en œuvre du programme « Mesures d'Appui à la Banane » (MAB) et de l'amélioration de l'organisation de la filière.

Les actions prévues dans le cadre du programme MAB de l'Union Européenne ont connu un taux de réalisation de 67,7%. Toutefois, la fin de cet appui intervenu à fin décembre 2019, pourrait affecter la production si aucune mesure compensatoire n'est adoptée.

Sur l'année 2019, la production est ressortie en progression de 7,5% pour atteindre 499 575,6 tonnes.

La production de **sucre** s'est établie à 190 576,1 tonnes, en accroissement de 2,1%. La filière s'est redressée à partir d'avril 2019, après un premier trimestre morose durant lequel la production s'était contractée. Mais, elle reste confrontée aux importations frauduleuses de sucre favorisées par le bas niveau des prix internationaux lié à l'abondance de la production mondiale. Ce contexte défavorable entrave la réalisation des investissements prévus afin de soutenir les entreprises locales et leur permettre d'être performantes et compétitives pour satisfaire la demande nationale. Les résultats de l'étude sur la performance du secteur sucrier en Côte d'Ivoire a permis au Gouvernement de prendre des mesures correctrices. Il s'agit notamment (i) du maintien de la mesure d'interdiction des importations de sucre sur une période de cinq ans. Toutefois, les entreprises sucrières sont autorisées à effectuer des importations spéciales destinées à couvrir la moitié des besoins des entreprises industrielles utilisatrices de sucre, (ii) de la signature

d'un contrat-plan entre l'Etat et les sociétés sucrières sur une période de cinq ans dans lequel les entreprises s'engagent à réaliser les investissements nécessaires pour accroître leur capacité, améliorer leur productivité et compétitivité afin de réaliser l'autosuffisance en sucre et de garantir des prix compétitifs pour les ménages dans le cadre de la lutte contre la vie chère. Ces efforts doivent permettre d'atteindre l'objectif des 300 000 tonnes de production en 2023.

S'agissant du **coton graine**, la production s'est accrue de 24,7% pour se hisser à 482 426,7 tonnes, grâce au succès de la réforme de 2016 instituant le zonage industriel. Ce système a permis d'accroître les rendements des producteurs grâce à l'amélioration des conditions d'approvisionnement en intrants et à la distribution de semences améliorées. Le Gouvernement a pour ambition de transformer localement 25 à 50% de la production d'ici 2025.

Afin de maintenir l'engouement des producteurs, le Gouvernement a consenti 22 milliards pour garantir aux producteurs un prix d'achat fixé à 300 FCFA/kg sur la campagne 2019/20 contre 265 FCFA/kg la campagne précédente.

La production de **caoutchouc naturel** a enregistré une hausse de 36,2% pour se situer à 850 000,0 tonnes. La filière bénéficie de l'entrée en production de nouvelles plantations. Toutefois, les difficultés de commercialisation demeurent. En effet, avec l'augmentation continue de la production, la filière s'est retrouvée depuis 2018, confrontée à une insuffisance de la capacité de transformation du latex en caoutchouc sec qui est passé de 100% auparavant à 55%.

Dans ce contexte, le Gouvernement a pris des dispositions pour l'opérationnalisation du conseil hévéa-palmier à huile, afin de redynamiser ces deux filières.

Au niveau du **bois en grumes**, la production a évolué de 21,9% pour s'établir à 1 535 866,0 m<sup>3</sup>, en lien avec la bonne dynamique des industries de bois et meubles.

La production **d'huile de palme** s'est élevée à 535 365,0 tonnes, en hausse de **4,2%**. La Côte d'Ivoire est le deuxième producteur et le premier exportateur africain d'huile de palme brute. Elle alimente un marché ouest-africain déficitaire et entend donc tripler sa production actuelle. L'enjeu pour le pays est de pérenniser une filière qui fait vivre plus de 10% de la population ivoirienne.

En effet, la filière palmier à huile de Côte d'Ivoire est confrontée à des difficultés liées notamment :

- à la chute continue du prix d'achat des régimes de palme qui induit une baisse drastique des revenus des planteurs villageois qui fournissent aux huileries de palmes plus de 60% des régimes traités ;
- aux rendements très faibles (6 tonnes de fruits à l'hectare en moyenne contre près du double en Indonésie) ;
- au mauvais état des pistes qui empêche souvent les petits producteurs de livrer leurs fruits aux usiniers.

Afin de remédier à ces difficultés et d'assurer des prix rémunérateurs aux producteurs, le Gouvernement ivoirien a pris les mesures suivantes :

- la mise à disposition des plants améliorés aux producteurs sur la base d'un mécanisme à coût partagé dans le

cadre du Projet d'appui au Secteur Agricole (PSAC) ;

- le renforcement des capacités des sociétés coopératives pour l'optimisation des activités de la chaîne de valeurs : collecte, conseil en gestion et approvisionnement en intrants et matériels agricoles ;
- le mécanisme de financement des engrais en faveur des producteurs de régimes de palme.

### **Maintien à la hausse de l'Agriculture vivrière**

L'agriculture vivrière a poursuivi, en 2019, son dynamisme observé ces dernières années, en lien spécifiquement avec la mise en œuvre du Programme d'Appui à la Production Vivrière et à la Sécurité Alimentaire (PAPV-SA). L'augmentation de la valeur ajoutée de l'agriculture vivrière a été de 1,7% portée par les tubercules (+2,7%), et les autres cultures vivrières hormis les céréales (+3,4%).

La production céréalière a baissé de 2,2% sous l'effet combiné du fléchissement de la production du riz paddy (-6,1%) et de la hausse du maïs (+4,5%), du mil (+3,8%), du sorgho (+3,8%) et du fonio (+3,0%).

Les tubercules profiteraient de la bonne tenue des productions de manioc (+4,8%), de banane plantain (+3,8%), d'igname (+0,8%), de patate douce (+3,0%) et de taro (+3,0%).

Par ailleurs, afin d'améliorer davantage la productivité du vivrier et leur approvisionnement, le Gouvernement a pris des mesures pour accélérer la mise en œuvre du (PAPV-SA).

## II.1.b. Secteur secondaire

L'activité du secteur secondaire a enregistré des performances solides en 2019, portées par l'activité industrielle et le BTP.

### *Consolidation de l'activité industrielle*

L'activité industrielle se consolide au regard de la progression de la consommation d'électricité moyenne tension (+9,9%). Elle bénéficie du redressement des activités extractives.

#### ✓ *Redressement de l'activité extractive*

Les activités des industries extractives se sont accrues du fait de la progression de l'extraction de pétrole brut, de gaz et de manganèse.

Dans la sous branche « **extraction de pétrole brut et de gaz naturel** », la production de **pétrole brut** a augmenté de 12,0% et s'est établie à 13 194,0 milliers de barils. Cette bonne performance provient essentiellement du champ « Baobab » du bloc CI-40 qui concentre trois quart de la production totale.

Le **gaz naturel** affiche une production de 2 088 274,3 milliers de mètres cube, en hausse de 6,8%. Le champ Foxtrot du bloc CI-27 (+9,2%) est la principale source de l'embellie enregistrée. La hausse de la production est portée par une utilisation accrue de gaz par des unités de production industrielle et par la production d'électricité de source thermique.

**Les autres activités extractives** ont bénéficié du raffermissement des productions d'or et de manganèse. En revanche, la production de diamant s'est repliée.

La production d'**or** s'est située à 32 568,0 kg en progression de 33,0%. L'extraction aurifère a bénéficié du bon niveau des cours mondiaux.

La production de **manganèse** a enregistré une hausse 48,1% et s'est hissée à 1 181 803,6 tonnes. L'évolution positive de la production est en relation avec la montée des cours internationaux et l'accroissement des investissements des entreprises exploitantes.

En revanche, la production de **diamant** brut a reculé de 29,7%, pour s'afficher 3 989,6 carats, handicapée par les effets des inondations survenues dans les zones d'exploitations industrielles et semi-industrielles.

La production de **nickel** a également reculé de 25,8% pour se situer à 660 144,0 tonnes. Cette baisse est due à l'arrêt de la production durant le troisième trimestre 2019.

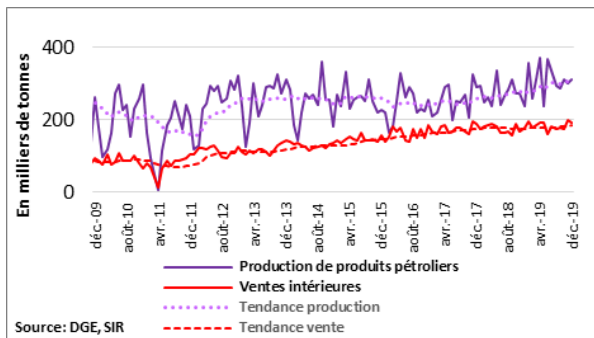
#### ✓ *Bonne orientation des activités manufacturières*

Les **industries manufacturières** devraient enregistrer une progression au regard de l'augmentation des exportations en volume des produits manufacturés (+13,5%) et des produits de la première transformation (+4,2%), ainsi que de la progression des importations en volume de produits chimiques (+20,1%) et de machines mécaniques (+10,4%).

Dans la branche « industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques », la production des **produits pétroliers** a connu une augmentation de 14,7% en raison de la hausse de la demande intérieure (+4,9%) et des ventes à l'extérieur (+27,2%). Le dynamisme de la demande extérieure devrait continuer à

porter la production durant le premier semestre 2020.

**Graphique 6 : Production et vente de produits pétroliers**



### ✓ **Accroissement de la production d'énergies et eau**

Au niveau de la branche « électricité, gaz et eau », la production nette d'**électricité** s'est raffermie de 6,9%, portée essentiellement par la production de source hydraulique (+17,6%) tandis que la production de source thermique a augmenté modérément (+2,4%). La production est soutenue par la progression de la consommation intérieure (+9,6%) et la reprise des exportations (+9,3%).

### **Hausse des activités du BTP**

Les activités du BTP devraient demeurer bien orientées à fin décembre 2019, au vu des importations en volume de « fer fonte, acier et ouvrages en fer » et d'« autres matériaux de construction » qui se sont accrues respectivement de 6,2% et 27,6%.

La progression attendue du BTP est due à la poursuite des grands projets d'infrastructures, notamment les travaux (i) d'élargissement du boulevard de Marseille, (ii) de réhabilitation du pont Félix Houphouët-Boigny, (iii) de réalisation du tronçon « Yamoussoukro-Tiébissou » de l'autoroute du nord, (iv) de sauvegarde et de développement de la Baie de Cocody et de la lagune Ebrié, (v) de construction du stade olympique d'Ebimpé, (vi)

d'aménagement de la bordure de la mer dans la commune de Port-Bouët et à l'achèvement de la construction de l'échangeur du carrefour « Solibra ».

### **II.1.c. Secteur tertiaire**

Le secteur tertiaire est resté globalement bien orienté en 2019, grâce à l'ensemble de ses composantes. Son évolution est en lien avec le dynamisme des secteurs primaire et secondaire.

#### **Bonne tenue du commerce de détail**

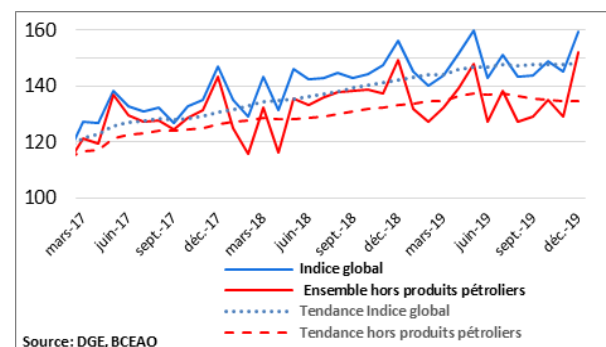
L'Indice du Chiffre d'Affaires (ICA) du commerce de détail a affiché une hausse de 4,1% en moyenne annuelle, du fait de l'augmentation des ventes dans la plupart des branches.

Ainsi, les ventes d'« articles d'équipement de la personne » se sont accrues de 13%.

Les ventes de produits pétroliers ont également progressé de 7,8%, grâce à la hausse des quantités vendues des carburants gasoil et super.

L'ICA de la branche « produits pharmaceutiques et cosmétiques » s'est consolidé de 9,1%, tiré par l'amélioration des ventes de « produits de beauté et parfumerie » et de « produits pharmaceutiques et médicaux ».

**Graphique 7 : Indice du chiffre d'affaires du commerce de détail**



Toutefois, ces évolutions favorables ont été amoindries par le repli des ventes des

« produits de l'alimentation » (-2,2%) et des « produits d'équipement du logement » (-9,0%).

Hors produits pétroliers, l'ICA du commerce de détail s'est accru de 1,3%.

### ***Dynamisme des activités de Transport***

La branche « transport » est marquée par la bonne tenue de toutes ses principales composantes en 2019.

#### **✓ Hausse des passagers du transport aérien**

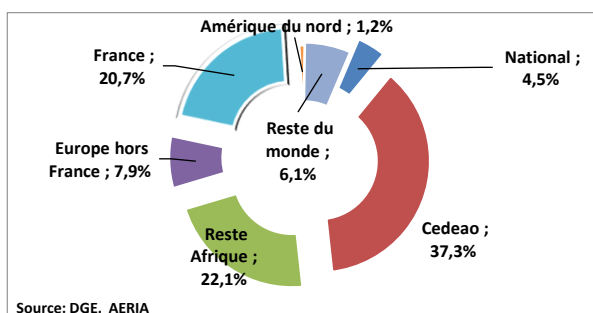
L'aéroport international d'Abidjan a accueilli au total 2 271 700 passagers, en progression de 3,8%.

En ce qui concerne le nombre de passagers commerciaux, il s'est accru de 4,7% pour s'afficher à 2 064 216. Cette évolution est attribuable à l'ensemble des destinations. Ainsi, le trafic avec l'Afrique s'est bonifié de 1,8% malgré une contraction de celui au sein de la CEDEAO de 0,9%.

Le trafic avec l'Europe s'est affiché en hausse de 5,7%, porté essentiellement par celui avec la France (+5,3%).

Bénéficiant de la réhabilitation de l'aéroport de San Pedro et des aérodromes de l'intérieur du pays, le trafic national a progressé de 28,3%, pour atteindre 93 906 passagers commerciaux transportés.

**Graphique 8 : Répartition du nombre de passagers au départ d'Abidjan par destination**



La certification TSA<sup>7</sup> obtenue par l'aéroport d'Abidjan a permis l'ouverture d'une ligne directe vers les USA, boostant ainsi le trafic vers l'Amérique du nord qui a augmenté de 49,0%.

Concernant la structure du trafic, elle est dominée par les destinations CEDEAO (37,3%; 770 399 passagers), Europe (28,7%; 591 419 passagers) et le reste de l'Afrique (21,7%; 456 922 passagers).

Les principales compagnies opérant à l'aéroport d'Abidjan sont Air Côte d'Ivoire (778 345 passagers; 37,7%), Air France (294 429 passagers; 14,3%) et Corsair International (133 297 passagers; 6,5%).

La bonne tenue du trafic aérien devrait se poursuivre grâce aux nombreux investissements, notamment les travaux d'extension de l'aéroport en instance de démarrage, qui devraient permettre de franchir le cap des 5 millions de passagers d'ici 2022.

#### **✓ Croissance du transport terrestre**

Le transport terrestre est resté bien orienté tout au long de l'année 2019, au regard de la consommation des carburants gasoil et super qui s'est accrue de 6,9%. Cette évolution dénote du dynamisme de l'activité économique.

Le transport terrestre devrait continuer de bien se porter, grâce à la poursuite de l'opération de renouvellement du parc automobile. Ce projet bénéficie de l'implication de l'État qui accompagne les transporteurs en tant que facilitateur pour l'obtention de prêts bancaires. Par ailleurs, le Gouvernement a également signé des accords en vue de la réhabilitation des infrastructures routières à Abidjan et le

<sup>7</sup> Administration de la Sécurité des Transports

renforcement du parc automobile de la SOTRA de 500 nouveaux autobus.

✓ **Bonne dynamique du transport maritime**

Le transport maritime a confirmé sa bonne santé du début d'année avec un volume de trafic de marchandises qui a augmenté de 9,0% pour se situer à 30 804 030 tonnes en 2019. Cette évolution favorable est attribuable aux deux ports.

Au **Port d'Abidjan**, le trafic global de marchandises a atteint 25 738 345 tonnes, en augmentation de 6,3%. Cette performance a été ressentie au niveau du trafic national (+5,2%), du transbordement (+4,0%) et du transit (+24,1%).

Cette hausse de trafic, résulte des nombreux investissements réalisés, notamment l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi, ainsi que la finalisation des travaux du deuxième terminal à conteneur. En outre, de nombreux projets sont en cours de réalisation et devraient permettre de consolider le leadership sous régional du port d'Abidjan et de le positionner comme un hub sur la façade atlantique de l'Afrique. Il s'agit notamment, de la réalisation du nouveau terminal céréalier et de la création d'un terrain par remblaiement de la baie de Vridi qui devrait permettre de décongestionner la zone portuaire.

Au niveau du **Port de San Pedro**, le trafic global de marchandises s'est accru de 24,1% pour s'afficher à 5 065 685 tonnes. Ce bond provient, aussi bien des activités hors transbordement (+30,9%), que du transbordement (+3,5%). Le trafic a bénéficié des nombreuses actions commerciales entreprises afin de capter de nouveaux produits à fort potentiel qui ne transitaient pas par le port de San Pedro auparavant. Il s'agit notamment de

l'engrais, du nickel et du manganèse. Par ailleurs, plusieurs projets d'extension et de modernisation du port ont été entrepris, à savoir la construction d'un terminal industriel polyvalent et d'une chambre froide pour l'exploitation des produits de la mer.

✓ **Consolidation du transport ferroviaire**

Au terme de l'année 2019, le trafic de marchandises dans le transport ferroviaire a enregistré une progression de 9,0% pour s'afficher à 1 015 874 tonnes. L'activité a été portée essentiellement par les échanges avec le Burkina Faso qui se sont accrus de 15,1%, bénéficiant du dynamisme du transit maritime.

En revanche, cette embellie est amoindrie par le trafic intérieur qui s'est contracté de 39,3%.

Par ailleurs, les travaux de réhabilitation et de modernisation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou, ainsi que les travaux de réalisation du Métro d'Abidjan laissent entrevoir de bonnes perspectives pour cette branche d'activité.

**Hausse de volume d'activité dans les TIC**

En 2019, la branche des télécommunications a été marquée par une hausse du volume de communication. En effet, le nombre d'abonnements dans la téléphonie mobile ainsi que le nombre de minutes d'appels se sont consolidés respectivement de 10,6% et 10,0%.

Toutefois, le chiffre d'affaires global du secteur hors Orange Money s'est contracté de 4,8%, sous l'effet essentiellement du repli du chiffre d'affaires du service « voix et SMS » de 11,1% du fait des nombreuses offres promotionnelles.

S'agissant des services d'internet et de Mobile Money hors Orange money, ils ont poursuivi leur essor, avec des chiffres d'affaires en accroissement respectivement de 28,8% et 8,0%.

### **II.1.d. Prix à la consommation**

#### **✓ Hausse modérée des prix à la consommation**

L'inflation est restée faible en 2019. En moyenne sur les douze mois de 2019, l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) a connu une augmentation de 0,8% résultant d'un renchérissement des prix de l'ensemble des produits alimentaires de 1,3% et de ceux des produits non alimentaires de 0,6%. Cette hausse modérée est attribuable aux actions de lutte contre la vie chère mise en œuvre par le Gouvernement, ainsi qu'à un bon approvisionnement des marchés en vivres favorisé par une bonne répartition des pluies.

En termes d'origine, les prix des produits locaux se sont affichés en hausse de 1,2%, tandis que ceux des produits importés ont baissé de 0,8%.

#### **✓ Renchérissement des prix des produits alimentaires**

Les prix des produits alimentaires ont renchéri de 1,4%, sous l'effet de l'accroissement de l'ensemble de groupes. Les hausses de prix les plus importantes ont été observées au niveau des prix des « fruits » (+7,4%), des « tubercules et plantains » (+3,8%), des « lait-fromages-œufs » (+2,0%), des « huiles et graisses » (+1,7%) et des « poissons » (+1,1%). Par contre, les « céréales non transformées » (+0,4%) et les « légumes frais » (+0,9%) ont augmenté faiblement.

#### **✓ Prix des produits non alimentaires contenus**

Les prix des produits non alimentaires ont progressé de 0,5% sous l'effet de la hausse des prix des « articles d'habillement » (+1,0%), des « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » (+0,2%), des « meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer » (+0,5%), de « santé » (+0,3%), de « transports » (+0,6%), de « communication » (+1,2%), de « loisirs et culture » (+0,4%), des « enseignements » (+1,6%) et des « restaurants et hôtels » (+0,1%).

La fonction « logements, eau, gaz, électricité et autres combustibles » bénéficie d'une baisse des prix de « électricité, gaz et autres combustibles » (-2,2%) consécutive à la mesure de réduction du tarif social de l'électricité. Par contre, les prix des « loyers effectifs » restent orientés à la hausse (+1,4%).

### **II.1.e. Emplois formels**

Au terme de l'année 2019, le nombre total de salariés dans l'emploi formel s'est élevé à 1 044 061, en hausse de 2,7% par rapport à 2018, soit une création nette de 27 435 emplois. Cette progression résulte d'un bond de 4,6% du nombre de fonctionnaires (+9 903 emplois nets créés) et d'un accroissement de 2,2% (+17 532 emplois nets créés) du nombre de salariés dans le privé.

S'agissant des créations brutes d'emplois, le nombre de nouvelles immatriculations enregistrées en 2019 s'est élevé à 83 625 dans le secteur privé, contre 89 148 en 2018. Les principaux secteurs pourvoyeurs d'emplois ont été le commerce (24 956 immatriculations ; 29,8%), l'industrie manufacturière (13 601 immatriculations ;



16,3%) et le BTP (10 493 immatriculations ; 12,5%)

Au niveau du secteur public, le nombre de nouveaux fonctionnaires intégrés au fichier de la CGRAE, s'est affiché à 11 088, moins que les 12 031 enregistrés un an plus tôt, en lien avec la stratégie de maîtrise de la masse salariale. Ces agents ont été affectés principalement dans les Ministères en charge de l'éducation et de la formation (53,7%), de la santé ou ayant des activités en relation avec le cadre de vie (15,7%) ainsi que dans les grandes Institutions (Primature et Présidence de la République) et dans les Ministères en charge de la défense, de l'administration du territoire et des eaux et forêts (14,5%).

La question de l'emploi demeure une priorité pour le Gouvernement. Par conséquent, différentes actions sont menées en vue de faire reculer le chômage, notamment celui des jeunes et des femmes ainsi que des personnes en situation d'handicap. Au nombre de ces actions figurent le programme de Travaux à Hautes Intensité de Main d'œuvre (THIMO) qui cible principalement les individus peu ou non qualifiés ainsi que le Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC). Deux études ont été réalisées afin d'évaluer l'impact de ces projets sur les bénéficiaires. Elles ont révélé qu'à court terme, le programme THIMO accroît légèrement la part des bénéficiaires en emploi, leur temps de travail et les oriente fortement vers des emplois salariés plus rémunérateurs.

## II.2. FINANCES PUBLIQUES

A fin décembre 2019, la situation des finances publiques est caractérisée par un gap des recouvrements par rapport à l'objectif fixé et une sous consommation des dépenses totales et prêts nets.

### II.2.a. Recettes totales et dons

Le recouvrement des recettes et la mobilisation des dons se sont affichés à 5 158,4 milliards contre un objectif de 5 259,1 milliards, soit un gap de 100,6 milliards imputable aux recettes fiscales. Les ressources sont composées de 4 205,4 milliards de recette fiscales, de 678,1 milliards de recettes non fiscales et de 274,9 milliards de dons.

#### *Moins-value de recouvrement des recettes fiscales*

Les recettes fiscales, ressorties à 4 205,4 milliards (16,2% du PIB), ont dégagé une moins-value de 94,0 milliards comparé à l'objectif de 4 299,4 milliards (16,6% du PIB). Cette situation est attribuable à une contreperformance de la fiscalité intérieure qui a enregistré un écart négatif de 97,4 milliards. Toutefois, ce gap a été atténué par une plus-value enregistrée sur les recettes à l'exportation.

Comparé à fin décembre 2018, les recettes fiscales sont ressorties en hausse de 323,1 milliards, soit une progression de 8,3%.

Les éléments explicatifs des réalisations par rapport à l'objectif se présentent comme suit :

#### *✓ Au niveau de la fiscalité intérieure*

Les recettes fiscales intérieures se sont élevés à 2 122,4 milliards en baisse de 97,4

milliards par rapport aux prévisions initiales. De façon spécifique, l'on note que :

- les Impôts sur Traitements et Salaires (ITS) sont ressortis à 527,2 milliards contre un objectif de 572,9 milliards soit une moins-value de 45,7 milliards. Ce gap est dû à un ralentissement, d'une part du rythme de traitement des dossiers des nouveaux fonctionnaires et d'autre part, du rythme de croissance de l'emploi salarié.
- la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) a été recouvrée à hauteur de 466,9 milliards contre une prévision de 496,3 milliards, en baisse de 29,4 milliards par rapport aux objectifs. Ce gap est principalement dû à la non installation du dispositif de contrôle des flux des télécommunications et la facturation électronique ;
- l'impôt BIC hors pétrole-gaz s'est affiché à 335,8 milliards contre un objectif de 348,3 milliards soit une moins-value de 12,5 milliards qui s'explique principalement par les baisses de recettes d'impôt BIC dans les secteurs des télécommunications, des banques et des mines.

#### ✓ *Au niveau de la fiscalité de porte*

Prévues à 1 836,8 milliards, les recettes douanières se sont situées à 1 850,0 milliards, soit une plus-value de 13,2 milliards. Les explications par rubriques sont les suivantes :

Au niveau des droits et taxes à l'importation, le détail des composantes se présente comme suit :

- les taxes sur les marchandises générales (-26,2 milliards) ont affiché une moins-value qui s'explique par un niveau d'importation des marchandises

générales en valeur en deçà de l'objectif attendu (10,4 millions de tonnes en réalisation contre 12,1 millions de tonnes en prévision) ;

- les taxes sur les produits pétroliers (+18,0 milliards) ont enregistré une plus-value qui s'explique par le niveau favorable des volumes mis à la consommation du gasoil (une réalisation de 1 101,3 millions de litre pour un objectif de 1 097,5 millions de litre) et de la taxation (une réalisation de 164,2 f/l pour un objectif de 163,0 f/l).

Concernant les recettes d'exportation, elles ont enregistré une plus-value de 22,8 milliards imputable notamment, à un niveau de volume exporté excédentaire du cacao (2 171 326 tonnes pour un objectif de 2 000 000 tonnes).

#### **II.2.b. Recettes non fiscales et dons**

Les recettes non fiscales à fin décembre 2019 sont évaluées à 678,1 milliards contre 645,9 milliards prévus, soit un surplus de 32,1 milliards. Cette bonne tenue provient de l'ensemble des composantes notamment les recettes non fiscales du trésor (+13,8 milliards), les autres ressources de sécurité sociale (+12,9 milliards) et les cotisations de sécurité sociale (+6,2 milliards).

Les dons sont ressortis à 274,9 milliards contre une prévision de 313,7 milliards.

#### **II.2.c. Dépenses totales et prêts nets**

A fin décembre 2019, les dépenses totales et prêts nets ont été exécutés à hauteur de 5 943,9 milliards contre un objectif de 6 049,2 milliards, soit une sous-consommation de 105,3 milliards. Cet écart

est lié au niveau d'exécution moindre que prévu des dépenses de personnel, des dépenses d'investissement et du paiement des intérêts de la dette. Par contre, un dépassement a été enregistré au niveau des dépenses de fonctionnement.

Les évolutions par rapport à l'objectif se présentent comme suit :

- **Les dépenses de personnels** ont été exécutées à hauteur de 1 703,0 milliards (soit 6,6% du PIB) pour un objectif de 1 720,8 milliards, soit une économie de 17,8 milliards. Cette sous-consommation est expliquée principalement par le retard observé dans la transmission des dossiers de premier mandatement et l'application de la mesure de suspension des salaires des enseignants grévistes.
- **Les dépenses d'investissement** ont été effectuées à hauteur de 1 499,3 milliards (soit 5,8% du PIB), pour un objectif de 1 596,4 milliards, soit une sous-exécution de 97,1 milliards. Ces dépenses ont été financées à 63,5% sur les ressources intérieures.

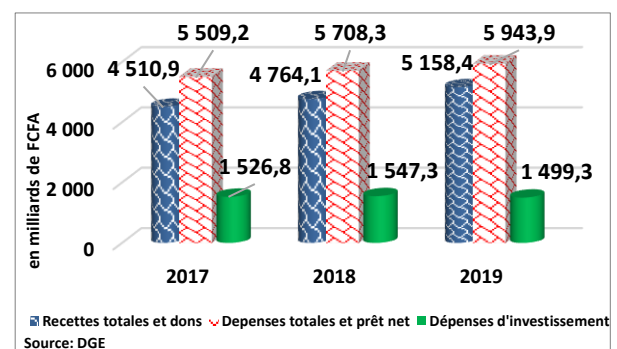
S'agissant des dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures, elles se sont élevées à 952,5 milliards largement au-dessus de l'objectif de 830,5 milliards.

Quant aux dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures, elles ont été réalisées à hauteur de 521,9 milliards pour un objectif de 735,9 milliards. Celles-ci comprennent 414,5 milliards d'emprunts-projets et 107,4 milliards de dons-projets.

- **Les dépenses en capital** se sont affichées à 7,0 milliards pour un budget prévu de 32,5 milliards.

- En revanche, **les dépenses de fonctionnement** sont ressorties en hausse de 16,1 milliards par rapport au niveau prévu à fin décembre 2019 pour atteindre 1 151,7 milliards (4,4% du PIB). Ce dépassement est dû à une accélération de l'exécution du programme social du Gouvernement.
- Il en est de même pour **les subventions et transferts** qui ont été exécutés à hauteur de 431,1 milliards, soit un dépassement des objectifs de 10,9 milliards dû principalement à une subvention du secteur électricité de 8,1 milliards non initialement prévu.
- **Les intérêts sur la dette** se sont affichés à 520,9 milliards contre un objectif de 532,1 milliards, soit une économie de 11,1 milliards due essentiellement au taux de change. Les intérêts sur la dette extérieure se sont situés à 299,3 milliards et ceux sur la dette intérieure à 221,7 milliards.

Graphique 9 : Indicateurs des finances publiques à fin décembre



## II.2.d. Financement

Pour financer son déficit budgétaire et assurer le remboursement du capital de la dette publique, l'Etat ivoirien a eu recours aux financements aussi bien intérieurs qu'extérieurs. Les ressources mobilisées sur les marchés monétaires et financiers ont atteint 1 486,6 milliards contre 1 371,5

milliards de FCFA prévus, hormis les opérations de rachat de 1 042,8 milliards de FCFA.

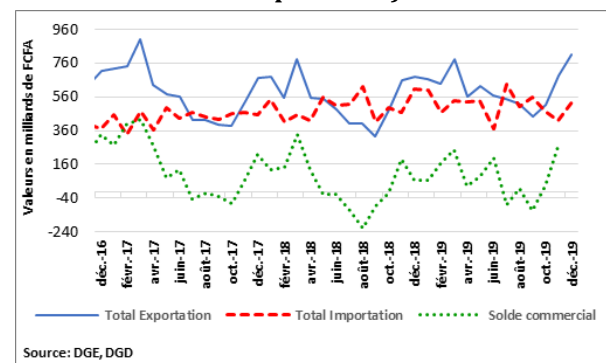
S'agissant du recours aux financements intérieurs, les émissions sont ressorties à 982,5 milliards non compris les rachats d'obligations de trésor s'affichant à 136,0 milliards. Ce montant se compose de 522,1 milliards d'emprunts obligataires, de 120,5 milliards de bons du Trésor et de 339,8 milliards d'obligations du Trésor.

Au titre du financement extérieur, la Côte d'Ivoire a eu recours au marché international à hauteur de 504,1 milliards de FCFA, non compris l'opération de rachat d'eurobonds portant sur le montant de 906,8 milliards. En effet, outre cette opération de rachat ayant permis de mobiliser 208,3 milliards, s'ajoutent les deux prêts internationaux libellés en Euro effectués auprès des banques internationales d'un montant de 295,8 milliards répartis comme suit : un premier d'environ 150,9 milliards de FCFA pour une maturité de 7 ans au taux de 4,38% et un second d'environ 144,9 milliards de FCFA pour une maturité de 7 ans au taux de 4,76%. Par ailleurs, le pays a bénéficié de prêts projets évalués à 414,5 milliards et d'appuis budgétaires d'un montant de 252,2 milliards comprenant essentiellement 49,1 milliards de la BAD et 157,0 milliards du FMI.

### II.3. COMMERCE EXTÉRIEUR

Les échanges extérieurs de marchandises en commerce spécial et hors biens exceptionnels ont été caractérisés par une progression des exportations et des importations en valeur respectivement de 12,0% et de 2,3% à fin décembre 2019.

**Graphique 10: Evolution des principaux agrégats du commerce extérieur spécial (hors biens exceptionnels)**



Cette évolution des échanges a généré un excédent commercial de 1 204,8 milliards à fin décembre 2019 contre 542,7 milliards à la même période de 2018, soit une hausse de 122,0%. De même, le taux de couverture des importations par les exportations s'est situé à 119,6% à fin décembre 2019, soit une amélioration de 10,6 points de pourcentage comparé à celui de fin décembre 2018.

Quant aux termes de l'échange, ils affichent un retrait de 8,7%, sous l'effet conjugué de la baisse des prix à l'exportation (-0,7%) et de la hausse des prix à l'importation (+0,2%).

#### II.3.a. Exportations

***Accroissement des ventes extérieures en valeur sous l'effet d'une hausse des volumes.***

L'augmentation des exportations en valeur de 12,2% résulte principalement de la progression des ventes de produits primaires (+16,7%), de produits miniers (+39,6%) et de produits transformés (+4,5%). Les produits primaires ont été caractérisés à la fois par une hausse des prix (+1,0%) et des volumes (+9,2%). Quant aux produits transformés, ils ont connu une baisse des prix (-3,2%), compensée par une hausse des volumes (+8,0%).

La hausse des produits primaires en valeur provient principalement des produits de l'agriculture industrielle et d'exportation, notamment le cacao fèves (+16,3%), le caoutchouc (+26,9%) et le coton masse (+33,4%). Le cacao fèves et le coton masse ont enregistré un accroissement de leurs prix respectivement de 9,4% et 4,3%, contrairement au caoutchouc dont les prix se sont affaiblis de 0,5%. Les exportations de cacao profitent de la hausse des cours au niveau international.

Les exportations de produits miniers se sont fortement accrues en valeur suite à la bonne tenue des ventes extérieures d'or (+42,1%) et de pétrole brut (+34,7%). L'or a tiré avantage de la hausse à la fois des cours internationaux et du volume exporté tandis que le pétrole brut n'a bénéficié que d'un accroissement de la quantité exportée.

En ce qui concerne les produits transformés, leur progression en valeur est imputable à la fois aux produits de la première transformation (+2,9%) qui ont subi une hausse des volumes de 4,2% et aux produits manufacturés (+6,9%) dont les volumes vendus se sont accrus de 13,5%.

### II.3.b. Importations

#### *Progression en valeur des importations impulsée par la hausse des volumes*

Les importations ont augmenté de 2,3% en valeur, tirées par l'ensemble des composantes que sont les biens de consommation (+0,7%), les biens intermédiaires (+5,2%) et les biens d'équipement (+1,6%). Par ailleurs, cette dynamique des importations est marquée par une hausse simultanée des prix (+0,2%) et des volumes (+2,1%).

La hausse des **biens de consommation** dérive de la préférence accrue pour les

produits alimentaires notamment les poissons (+4,4%), de matières plastiques et ouvrages en ces matières (+19,1%), de blé tendre (+8,8%) et de produits pharmaceutiques (+1,3%) en liaison avec la volonté des importateurs de proposer aux consommateurs une gamme de produits aussi variée que diversifiée.

A contrario, l'accroissement en valeur des biens de consommation est amenuisé par la baisse en valeur des produits pétroliers autres que pétrole brut (-8,6%) et des achats de riz (-8,0%).

La progression des **biens intermédiaires** de 5,2% en valeur, a été portée par un accroissement des volumes (+3,2%) et des prix (+1,9%). Les principaux biens intermédiaires ayant enregistré une augmentation de la facture à l'importation sont le pétrole brut (+1,2%), les produits chimiques (+13,6%), l'engrais (+95,2%). Par ailleurs, la demande de « fer, fonte, acier et ouvrages en aciers » (+2,7%) pour répondre aux besoins dans les BTP, augmente légèrement. En ce qui concerne le pétrole brut, la valeur des achats a été amoindrie par l'effet combiné d'un repli des quantités de 4,5% et d'un bond des prix à l'import de 6,0%. Concernant les achats de biens d'équipement, l'augmentation de 1,6% en valeur provient à la fois d'une hausse des volumes (+5,9%) et d'une baisse des prix (-4,0%). Les **biens d'équipement** ayant contribué significativement à l'augmentation de la facture à l'importation sont les « machines électriques » (+3,5%) et les « machines mécaniques » (+4,7%) attestant ainsi des nouvelles orientations de politique économique en vigueur dans le pays et qui visent la transformation structurelle de l'économie.

Par contre, la hausse en valeur des biens d'équipement a été amoindrie par la baisse en valeur des matériels de transport routier.

### II.3.c. Structure des échanges commerciaux de biens

#### *Prédominance des produits primaires dans les exportations*

La structure des exportations en 2019 est presque restée identique à celle de 2018, avec une prépondérance des produits primaires (48,7%), suivis des produits transformés (+34,2%) et des produits miniers (+17,2%). Par ailleurs, les parts de produits primaires et de produits transformés ont perdu respectivement 0,8 et 2,5 points de pourcentage au profit des produits miniers qui ont engrangé 3,4 points de pourcentage.

**Tableau 5 : Structure des exportations en valeur 12 mois 2018-2019**

	2018	2019
<b>Exportations hors biens exceptionnels</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>
<b>Produits primaires</b>	<b>49,5 %</b>	<b>48,7 %</b>
Agriculture vivrière, Élevage, Pêche	0,4%	0,4%
Agriculture Industrielle et d'Exportation	49,1%	48,3%
dont Cacao fèves	27,5%	28,5%
Noix de cajou	8,9%	5,8%
Caoutchouc	6,4%	7,2%
Coton masse	2,4%	2,9%
<b>Produits transformés</b>	<b>36,7 %</b>	<b>34,2 %</b>
1ère Transformation	18,8%	17,2%
dont Cacao transformé	11,2%	10,9%
Huile de palme	1,6%	1,6%
Café transformé	0,6%	0,5%
Amande de Cajou	0,8%	0,5%
Conserves et Préparation Alimentaires	1,4%	1,3%
Manufacturiers	16,5%	15,7%
dont Produits pétroliers	9,9%	9,8%
<b>Produits miniers</b>	<b>13,8 %</b>	<b>17,2 %</b>
Pétrole brut	6,0%	7,2%
Or	6,8%	8,6%

Source : DGE, DGD

Les produits primaires sont composés majoritairement de produits de l'agriculture d'exportation, notamment le cacao fèves, le caoutchouc et la noix de cajou qui représentent respectivement 28,5%, 7,2% et 5,8% de la valeur des ventes extérieures. Toutefois, comparativement à la même période de 2018, la part de la noix de cajou a reculé de 3,1 points de pourcentage alors que celle des fèves de cacao a pris 1,0 point de pourcentage.

En ce qui concerne les produits transformés, ceux de la première transformation (17,2%) viennent en première position, suivis des produits manufacturiers (15,7%) et des « conserves et préparations alimentaires » (1,3%).

La première transformation est quant à elle dominée essentiellement par le cacao transformé (10,9%).

#### *Les importations toujours dominées par les biens de consommation.*

La structure des importations en valeur n'a pas varié fondamentalement. Les biens de consommation demeurent en tête (48,5%), suivis par les biens intermédiaires (32,9%) et les biens d'équipement (18,6%).

Par ailleurs, les parts de biens de consommation et de biens d'équipement dans les importations se sont effritées respectivement de 0,8 et 0,2 point de pourcentage. A contrario, la part des biens intermédiaires s'est accrue de 0,9 point de pourcentage.

Tableau 6 : Structure des importations en valeur  
12 mois 2018-2019

	2018	2019
<b>Importation hors biens exceptionnels</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
<b>Biens de Consommation</b>	<b>49,3%</b>	<b>48,5%</b>
Produits alimentaires	21,7%	21,7%
dont Poissons	4,9%	5,0%
Riz	6,4%	5,8%
Blé tendre	1,6%	1,7%
Autres biens de consommations	27,6%	26,8%
dont Produits pétroliers	7,8%	6,9%
Pharmacie	4,3%	4,5%
<b>Biens intermédiaires</b>	<b>32,0%</b>	<b>32,9%</b>
Pétrole brut	14,3%	14,2%
Fer, fonte, acier et ouvrages en fer	5,4%	5,4%
Produits chimiques	2,1%	2,4%
Papiers et cartons	1,8%	1,9%
Clinker	1,6%	1,6%
<b>Biens d'équipement</b>	<b>18,8%</b>	<b>18,6%</b>
Machines mécaniques	8,4%	8,6%
Machines électriques	4,3%	4,4%
Matériels de transport routier	3,7%	3,4%

Source : DGE, DGD

### II.3.d. Répartition géographique des échanges

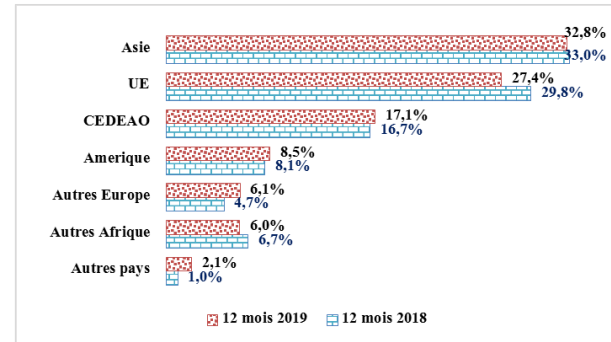
De l'analyse de la répartition géographique des **exportations en valeur**, il ressort que l'UE a représenté la première destination des produits ivoiriens, avec 37,9% des ventes à l'extérieur. Elle est suivie de l'Asie (20,2%), de la CEDEAO (17,4%) et de l'Amérique (10,8%). En se référant à la répartition de l'année 2018, la part de l'UE s'est accrue de 2,0 points de pourcentage, celle de l'Asie a stagné tandis que les parts de la CEDEAO et de l'Amérique se sont effritées respectivement de 1,5 et 2,1 points de pourcentage.

**En Europe**, les produits ivoiriens ont été vendus principalement aux Pays Bas, en France et en Allemagne. Ces pays ont capté respectivement 10,8%, 6,0% et 4,7% du total des exportations ivoiriennes.

**En Asie**, les principaux acheteurs des produits ivoiriens ont été la Malaisie

(5,1%), le Vietnam (4,9%) et l'Inde (3,7%). Ces achats ont porté en général sur le cacao fèves, le caoutchouc, la noix de cajou et le coton en masse.

Graphique 11 : Répartition géographique des exportations à fin décembre 2019



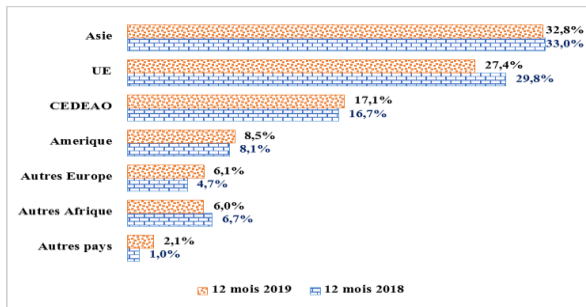
Source : DGE, DGD

**Dans la zone CEDEAO**, la Côte d'Ivoire a eu pour principaux clients ses proches voisins, notamment le Mali (4,9%), le Burkina Faso (4,7%) et le Ghana (1,9%).

**Sur le continent américain**, avec 6,1% de l'ensemble des exportations totales en valeur, les Etats-Unis demeurent la destination privilégiée des produits ivoiriens. Ces exportations vers la première puissance économique mondiale ont été composées principalement de cacao fèves et de cacao transformés. Ces deux produits représentent plus de trois quarts (77,6%) des exportations ivoiriennes vers les Etats-Unis. Concernant **les importations**, l'Asie est devenue le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 32,8% des achats en valeur. Elle est suivie de l'UE (27,4%), de la CEDEAO (17,5%) et de l'Amérique (8,5%). Les pays de ces zones géographiques ont procuré à la Côte d'Ivoire 85,8% de ses besoins en produits.

Comparé à 2018, la part des importations ivoiriennes en provenance de l'UE a dégringolé de 2,4 points de pourcentage. Par contre, les parts de la CEDEAO et de l'Amérique se sont accrues de 0,4 point de pourcentage chacune.

**Graphique 12 : Répartition géographique des importations à fin décembre 2019**



Source : DGE, DGD

**En Asie**, la Chine et l'Inde ont été les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire avec respectivement 17,2% et 4,3% des importations.

**En Europe**, la Côte d'Ivoire a importé ses produits essentiellement de la France (10,8%), des Pays Bas (2,8%), de l'Allemagne (2,7%) et de l'Italie (2,2%).

**Sur le continent américain**, les Etats-Unis (4,9%) et la Colombie (1,3%) ont été les principaux fournisseurs de la Côte d'Ivoire.

Les Etats-Unis ont approvisionné la Côte d'Ivoire essentiellement en produits pétroliers tandis que la Colombie lui a fourni principalement du pétrole brut.

**Dans la zone CEDEAO**, le Nigéria a été le premier fournisseur de la Côte d'Ivoire, avec 13,5% de l'ensemble des importations ivoiriennes. En outre, cette locomotive de l'économie ouest-africaine s'est classée en deuxième position parmi l'ensemble des pays fournisseurs de la Côte d'Ivoire, derrière la Chine et devant la France, l'Inde, les Pays-Bas et les Etats-Unis. Les achats ivoiriens au Nigéria ont porté essentiellement sur le pétrole brut, destiné au ravitaillement de la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR).

**Dans la zone UEMOA**, la Côte d'Ivoire s'est approvisionnée principalement sur les marchés sénégalais (1,6%) et togolais (0,2%).



**Encadré 1 : Accord de Partenariat Economique (APE) : Quelles opportunités pour la Côte d'Ivoire ?**

En août 2016, la Côte d'Ivoire a ratifié l'Accord de Partenariat Economique (APE) intérimaire avec l'Union européenne (UE). Il s'agit d'un partenariat institutionnel entre la Côte d'Ivoire et l'UE sur les questions commerciales. Il garantit l'accès en franchise de droits et sans contingent pour toutes les exportations ivoiriennes vers l'UE, excepté les armes et les munitions. En contrepartie, la Côte d'Ivoire procédera à une ouverture asymétrique et progressive de son marché à certaines exportations européennes, en tenant compte des différences de niveau de développement entre la Côte d'Ivoire et l'UE. Cet accord comprend :

- (i) un chapitre sur la défense commerciale contenant des sauvegardes bilatérales qui permettent à chaque partie de réintroduire des droits ou des quotas sur les importations de l'autre partie si celles-ci distordent ou menacent d'altérer son économie; il existe également des sauvegardes pour la sécurité alimentaire ou la protection des industries naissantes
- (ii) un chapitre sur les obstacles techniques au commerce ainsi que sur des programmes de coopération portant sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) afin d'aider les exportateurs ivoiriens à mieux répondre aux normes de qualité du marché de l'UE ;
- (iii) un chapitre destiné à la facilitation des échanges commerciaux grâce à des mesures telles que des procédures douanières plus efficaces et une meilleure coopération entre les administrations.

La Côte d'Ivoire libéralisera progressivement ses importations en provenance de l'UE qui atteindront 81% au terme d'une période de 15 ans. Il s'agit principalement des biens d'équipements et des intrants non produits localement.

Les marchandises non-libéralisées par la Côte d'Ivoire, portent sur certains produits agricoles et des produits transformés non agricoles. Il s'agit par exemple, des poulets congelés et autres viandes, des oignons, du sucre, du tabac, de la bière, de certains ciments et de la plupart des produits du textile. La non libéralisation de ces produits vise à assurer la protection des marchés agricoles et des industries sensibles. Lors de leur entrée sur le marché ivoirien, ces importations continueront à être taxées au taux normal.

La Côte d'Ivoire a démarré depuis le 9 décembre 2019 la mise en œuvre de l'accord de partenariat économique avec l'Union européenne. Le processus qui en est à sa première étape concerne une liste de 1 155 marchandises en provenance de l'UE qui pourront entrer sur le marché ivoirien en franchise de douanes.

En dépit de la perte de recette fiscales, perte occasionnée par le processus de transition fiscale adopté par l'UEMOA (DECISION N° 10/2006/CM/UEMOA) qui met l'accent sur la réduction des recettes de porte et l'accroissement de la fiscalité intérieure, la mise en œuvre de l'APE intérimaire pourrait soutenir la croissance économique par le biais du commerce, des investissements et de l'emploi.

En effet, la suppression des droits d'importation sur ces produits permettra de réduire les coûts d'investissement et d'approvisionnement en intrant pour certaines entreprises locales, augmentant ainsi leur compétitivité et facilitant l'intégration de la Côte d'Ivoire dans l'économie régionale et mondiale. En effet, il convient de relever que l'UE est le deuxième fournisseur de la Côte d'Ivoire avec 27,4% de ses importations en valeur. Les importations en provenance de l'UE sont composées en partie de biens d'équipement machines mécaniques, matériels de transport routier) et de biens de intermédiaires (blé, fer, fonte, acier et ouvrage en ces métaux).

Cependant, pour profiter pleinement de l'APE, la Côte d'Ivoire devra prendre des mesures pour :

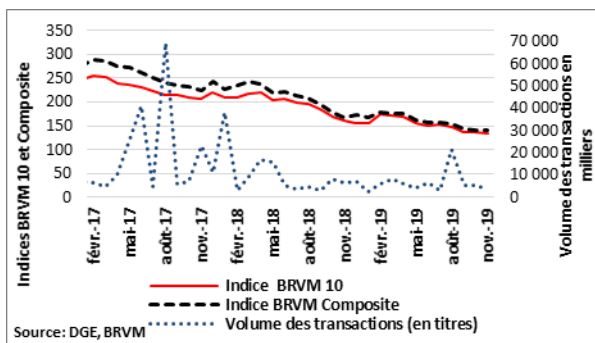
- assurer la traçabilité des produits et le respect des normes requises sur le marché européen ;
- développer les infrastructures industrielles et routières pour faciliter le développement des PMI et PME;
- accentuer la promotion des PME nationales pour en faire des champions capables de conquérir le marché européen;
- promouvoir la transformation des produits agricole pour accroître la part de marché sur le territoire européen.

## II.4. SITUATION MONÉTAIRE ET MARCHÉ BOURSIER

### II.4.a. Marché boursier

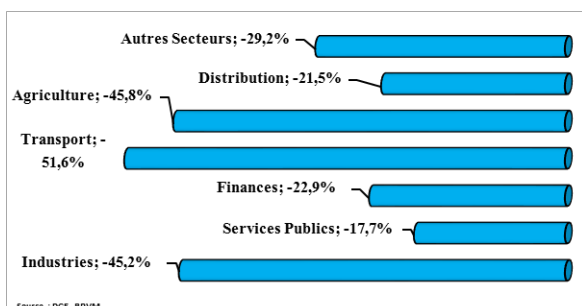
Le marché boursier sous régional a été caractérisé par une poursuite de la baisse des indices boursiers de référence et par une hausse de la capitalisation boursière composite. En effet, les indices boursiers ont continué d'être impactés par (i) l'attractivité du marché des obligations et (ii) la désaffection des petits porteurs.

Graphique 13 : Principaux indicateurs du marché boursier de l'UEMOA



Ainsi, les indices BRVM 10 et BRVM Composite se sont inscrits en baisse respectivement de 21,6% et de 23,8%, sous l'effet du retrait de l'ensemble des indices boursiers sectoriels. Les indices « BRVM-Transport » (-51,6%), « BRVM-Agriculture » (-45,8%), « BRVM-Industrie » (-45,2%) et « BRVM-Autres secteurs » (-29,2%) ont connu les contractions les plus fortes.

Graphique 14 : Evolution des indices boursiers par secteur



S'agissant de la capitalisation boursière, elle s'est affichée en hausse de 8,5%, en raison de l'accroissement de la capitalisation du marché des obligations de 23,4% combiné à la baisse de la capitalisation du marché des actions de 2,1%.

Par ailleurs, le volume et la valeur transigés se sont affaiblis respectivement de 35,1% et de 46,5% dénotant de la faible liquidité de la place boursière régionale.

Au mois de décembre 2019, le taux de rotation moyen des titres sur le marché s'est situé à 1,37% et le taux de rendement moyen a atteint 10,11%. Par ailleurs, la rentabilité globale moyenne au 30 septembre 2019 s'est située à 1,82% avec un PER<sup>8</sup>-moyen de 10,30 et une prime de risque à 3,21%.

### II.4.b. Situation monétaire

En 2019, la situation monétaire a été marquée par une politique monétaire maintenue inchangée et caractérisée par un taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,5% et un taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,5%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union est demeuré fixé à 3,0%.

Dans ce contexte, la masse monétaire au sens large (M2), a enregistré une hausse de 10,8% à fin décembre 2019 en glissement annuel, sous l'effet combiné de l'augmentation des créances intérieures (+899,5 milliards ; +9,6%) et des actifs extérieurs nets (+465,4 milliards ; +22,9%).

Les actifs extérieurs nets ont bénéficié de l'accroissement de l'excédent du solde commercial.

<sup>8</sup> PER : Price Earning Ratio

Les créances intérieures ont connu une progression des créances nettes sur l'Administration centrale de 20,4% (+473,4 milliards), en raison des besoins de financement des projets d'infrastructures. En outre, les créances sur l'économie ont augmenté de 6,1% (+426,0 milliards).

S'agissant de l'activité bancaire, le montant des mises en place de crédits ordinaires a baissé de 1,7% (-90,3 milliards) en 2019, pour s'afficher à 5 275,2 milliards. Cette évolution provient de la réduction des crédits octroyés aux « Entreprises individuelles » (-278,5 milliards), aux « Autres sociétés » (-161,2 milliards), à « l'Etat et organismes assimilés » (-105,3 milliards), aux « Personnels des banques » (-79,1 milliards) et à la « Clientèle financière » (-7,4 milliards). Par contre, les montants des crédits alloués aux « Particuliers » (+302,1 milliards), aux « Sociétés d'Etat et EPIC » (+188,2 milliards), aux « Clients divers » (+22,9 milliards), aux « Assurances et caisses de retraite » (+4,1 milliards) et aux « Coopératives et groupement villageois » (+2,7 milliards) ont augmenté.

Le montant des escomptes d'effets de commerce a subi une baisse de 0,1% (-1,1 milliard) pour se situer à 1 074,9 milliards. Ce repli est imputable à la diminution des montants escomptés par les « Entreprises individuelles » (-95,3 milliards), les « Particuliers » (-25,3 milliards), les « Sociétés d'Etat et EPIC » (-16,0 milliards) et « l'Etat et organismes assimilés » (-6,0 milliards). Toutefois, ces replis ont été amoindris par l'accroissement des montants des effets escomptés par les « Autres sociétés » (+138,9 milliards).

En ce qui concerne les dépôts, ils se sont accrus de 6,5% pour s'établir à 2 050,0

milliards. Quant aux découverts, ils ont diminué de 18,5% pour ressortir à 80,4 milliards.

Au niveau des taux appliqués, la moyenne du taux d'intérêt des crédits et la moyenne du taux d'escompte sont ressorties en hausse de 0,1 point de pourcentage par rapport à leur niveau de 2018, pour s'établir respectivement à 6,4% et 7,0%.

Le taux créditeur moyen s'est situé à 4,8% et la moyenne du taux des découverts à 9,1%, en baisses respectivement de 0,1 et 1,1 point de pourcentage.

La durée moyenne des crédits s'est établie à 21,8 mois contre 20,0 mois en 2018.

## CONCLUSION

Grâce à l'amélioration continue du climat des affaires, aux bonnes conditions climatiques et à l'exécution du PND 2016-2020, l'activité économique nationale a maintenu en 2019, sa bonne dynamique observée depuis 2012, portée à la fois par les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

Le secteur primaire a été soutenu principalement par l'accroissement de la production cacaoyère. Les activités du secteur secondaire ont été marquées par le redressement de l'industrie extractive. En ce qui concerne le secteur tertiaire, les transports aérien et maritime ont tiré avantage des investissements réalisés précédemment, notamment l'élargissement et l'approfondissement du canal de Vridi et la finalisation des travaux du deuxième terminal à conteneur au port d'Abidjan ainsi que la réhabilitation de l'aéroport de San Pedro.

Par ailleurs, l'activité économique a bénéficié d'un financement bancaire intérieur soutenu, notamment le financement de l'économie qui s'est accru de 6,1%.

Le cadre macroéconomique est resté solide avec un déficit budgétaire contenu, une inflation modérée et un solde commercial qui a plus que doublé et qui devrait contribuer à améliorer la balance des transactions courantes.

L'embellie économique observée en 2019 devrait se poursuivre en 2020 avec la mise en œuvre du Plan d'Actions Prioritaires 2020 qui a pour objectifs de : (i) poursuivre les grands chantiers en cours de réalisation dans le cadre de la transformation structurelle de l'économie nationale, tout en veillant à l'accélération de la mise en œuvre du Programme Social du Gouvernement, (ii) poursuivre la gestion rigoureuse des finances publiques, notamment à travers le suivi du Programme Economique et Financier; et (iii) maintenir la paix et la sécurité sur tout le territoire national en vue de la tenue d'élections apaisées.

# **DIRECTION DES PRÉVISIONS, DES POLITIQUES ET DES STATISTIQUES ÉCONOMIQUES**

---

Plateau, Avenue Marchand, Immeuble SCIAM, 1er étage  
Tél. (00225) 20 20 09 58 / 20 20 09 24 / 20 20 09 25  
04 BP 650 Abidjan 04 - Email: [sd.c.dppse@dge.gouv.ci](mailto:sd.c.dppse@dge.gouv.ci)  
site internet: [www.dppse.ci](http://www.dppse.ci)